|  |  |
| --- | --- |
| Tagline Cyan | MICS-logo_cyan-rgb |

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À L’ADAPTATION DES QUESTIONNAIRES MICS7

ARCHITECTURE DU QUESTIONNAIRES MICS7

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Ménage** |  | **Femmes (hommes le cas échéant)** |  | **Enfants et adolescentes de 5 à 17 ans** |
| Panneau d’information du ménage |  | Panneau d’information de la femme |  | Panneau d’information de l’enfant de 5 à 17 ans |
| Liste des membres du ménage |  | Caractéristiques de la femme |  | Caractéristiques de l‘enfant |
| Éducation : Réussite |  | Migration |  | Assurance maladie |
| Éducation : Participation |  | Assurance maladie |  | Travail des enfants |
| Caractéristiques du ménage |  | Emploi ou formation |  | Discipline de l’enfant |
| Utilisation d’énergie par le ménage |  | Utilisation des TIC |  | Fonctionnement de l’enfant |
| Paludisme : MII |  | Fécondité/Historique des naissances |  | Emploi du temps |
| Transferts sociaux |  | Désir de la dernière naissance |  | Implication des ménages dans l’éducation |
| Post-urgence |  | Santé maternelle et du nouveau-né |  | Compétences d’apprentissage |
| Sentiment d’insécurité alimentaire |  | Paludisme : TPI |  | Mesures anthropométriques |
| Eau |  | Soins à l’accouchement |  |  |
| Assainissement |  | SPN & N : Toilette du nouveau-né |  | **Enfants de moins de 5 ans** |
| Hygiène |  | SPN & N : Soins du cordon ombilical |  | Panneau d’information de l’enfant de moins de 5 ans |
| Formulaire de Test de la qualité de l’eau |  | SPN & N : Poids à la naissance |  | Caractéristiques de l’enfant de moins de 5 ans |
|  |  | SR : Retour des règles |  | Assurance maladie |
|  |  | ANJE : Allaitement initial |  | Enregistrement des naissances |
|  |  | SPN & N : SPN pour les nouveau-nés et les mères |  | Développement du jeune enfant |
|  |  | SPN & N : Soins du bébé et symptômes à surveiller |  | Discipline de l’enfant |
|  |  | Contraception |  | Fonctionnement de l’enfant |
|  |  | Besoins non satisfaits |  | Allaitement et alimentation |
|  |  | Santé menstruelle et hygiène |  | Vaccination |
|  |  | MGF |  | Recours aux soins et aux traitements de la diarrhée |
|  |  | HPV |  | Recours aux soins et aux traitements de l’IRA |
|  |  | Emploi du temps |  | Recours aux soins et aux traitements du paludisme |
|  |  | Attitudes vis-à-vis de la violence domestique |  | Mesures anthropométriques |
|  |  | ODD 16 : Sécurité |  | Enregistrement des vaccinations dans les centres de santé |
|  |  | ODD 16 : Discrimination |  |  |
|  |  | Mariage/Union |  |  |
|  |  | Capacités fonctionnelles des adultes |  |  |
|  |  | Activité sexuelle |  |  |
|  |  | Prise de décision en matière de santé génésique |  |  |
|  |  | Mortalité maternelle |  |  |
|  |  | Consommation de tabac |  |  |
|  |  | Santé mentale |  |  |
|  |  | Violences faites aux femmes |  |  |

**REMARQUE**

L’architecture du questionnaire de MICS7 est différente de celle de MICS6 (ainsi que de celle de MICS4 et de MICS5).

Les questionnaires MICS7 sont désormais structurés comme un ensemble de questionnaires de base accompagnés d’une série de thèmes complémentaires, c’est-à-dire de questionnaires qui peuvent être ajoutés à l’enquête.

Ce document fournit des conseils de personnalisation en général et spécifiquement pour les questionnaires de base. Il présente également des détails généraux sur la manière d’ajouter des thèmes complémentaires aux questionnaires de base.

Chaque thème complémentaire individuel est accompagné de conseils de personnalisation spécifiques au sujet.

Le tableau ci-dessus indique l'emplacement des modules couvrant à la fois les thèmes des questionnaires de base (en noir) et les thèmes complémentaires (en orange). Dans le présent document, les thèmes complémentaires ne sont indiqués qu’avec leur emplacement recommandé. Si vous souhaitez des recommandations plus détaillées, veuillez vous référer au guide de personnalisation de chaque thème individuel.

Table des matiÈRES

[Introduction 1](#_Toc160093408)

[Contenu et caractéristiques à retenir 3](#_Toc160093409)

[Informations générales 4](#_Toc160093410)

[Règles et conseils utiles pour l’adaptation 5](#_Toc160093411)

[Changement/Modification des questionnaires MICS de base 7](#_Toc160093412)

[Questionnaire Ménage 7](#_Toc160093413)

[Formulaire de test de la qualité de l’eau 16](#_Toc160093414)

[Questionnaire Femmes 16](#_Toc160093415)

[Questionnaire Hommes 21](#_Toc160093416)

[Questionnaire Enfants de moins de 5 ans 22](#_Toc160093417)

[Formulaire Enregistrement des vaccinations dans les centres de santé 28](#_Toc160093418)

[Questionnaire Enfants et adolescents de 5 à 17 ans 28](#_Toc160093419)

[ANNEXE A : Options pour le module Fécondité/Historique des naissances 39](#_Toc160093420)

[ANNEXE B : Module sur le mariage dans les enquêtes où les unions de visite sont courantes. 44](#_Toc160093421)

[ANNEXE C : Le Module FL dans les enquêtes avec une seule langue pour les tests 48](#_Toc160093422)

# Introduction

Le présent document est destiné à fournir aux responsables d’enquêtes et aux autres membres du personnel technique des pays menant des enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) un aperçu des principes et des approches de base qui doivent être utilisés pour la personnalisation des questionnaires MICS de base. Le document fournit également une vue d’ensemble sur la manière d’insérer des thèmes complémentaires, pour lesquels des conseils de personnalisation spécifiques sont fournis dans les paquets individuels complémentaires.

Ce document doit être utilisé avec les questionnaires MICS de base et d'autres outils d'enquête pertinents, qui sont tous disponibles sur le site mics.unicef.org.

***La personnalisation*** (ou adaptation) désigne le processus au cours duquel les questionnaires MICS de base sont adaptés à la population/au contexte dans lequel une enquête MICS est réalisée (c'est-à-dire une enquête MICS nationale ou une enquête MICS menée pour un groupe de population ou pour une zone sélectionnée au sein d'un pays), en utilisant des principes et des approches standards, tout en maintenant la comparabilité internationale des indicateurs qui seront établis à partir des données collectées.

Le processus de personnalisation est loin d’être facile et simple. Sans une compréhension détaillée de tous les outils de l'enquête MICS standard et des principes et recommandations généraux du programme MICS, l'adaptation des questionnaires MICS ne devrait pas être tentée au niveau des pays sans l'aide d'un expert en matière de MICS. Au cours du processus d'adaptation, il est absolument essentiel que les enseignements tirés des activités de collecte de données antérieures, y compris d'une précédente enquête MICS, soient utilisées de manière efficace et, le cas échéant, que les outils soient testés avant que les décisions finales ne soient prises. Les tests peuvent inclure des pré-tests organisés, des tests sur le terrain, des tests pilotes et, dans certains cas, des tests cognitifs. L'analyse des données brutes des enquêtes précédentes et des activités de collecte de données, ainsi que l’exploitation de ces résultats, devraient également être entreprises en vue de la réussite de l’adaptation des questionnaires MICS de base.

Les questionnaires MICS de base en question (et couverts dans le présent document) sont :

* Le Questionnaire Ménage ;
* Le Formulaire de test de la qualité de l’eau ;
* Le Questionnaire pour les Femmes ;
* Le Questionnaire pour les Hommes ;
* Le Questionnaire pour les Enfants et les adolescents âgés de 5 à 17 ans ;
* Le Questionnaire pour les Enfants de moins de 5 ans.

L’adaptation couvre les types de modifications aux questionnaires MICS de base suivants :

1. ***Modifications spécifiques aux pays/à l’enquête*** par rapport aux questions MICS et aux codes de réponse déjà existants, tels que décrits dans le présent document,
2. ***Suppressions*** à partir des questionnaires de base, et
3. ***Ajouts*** aux questionnaires de base, y compris
   1. ***Thèmes complémentaires*** et
   2. ***Thèmes non MICS.***

Comme expliqué plus en détail dans ce document, certaines parties des questionnaires MICS de base *doivent* être modifiées. Par conséquent, le point a) ci-dessus s'applique à *toutes* les enquêtes MICS. En effet, dans plusieurs cas, les questionnaires de base incluent des directives claires selon lesquelles un changement ou une modification doit être effectué. Ces cas sont indiqués en rouge, par exemple « programme d'éducation préscolaire » dans ED4 (et ED5, ED9, ED10, ED15, et ED16) ou « langue maternelle » dans HC1B, et les questions ou segments complets de modules qui ne sont pas applicables dans tous les contextes, en vert, par exemple les questions supplémentaires à la fin du Module sur l'eau. Veuillez personnaliser pour le rouge, inclure ou supprimer pour le vert et, après la personnalisation, changer la couleur de la police en noir.

Il n'est pas recommandé de conserver tous les modules et toutes les questions des questionnaires MICS de base à toutes les enquêtes MICS, bien que l'architecture des MICS soit aujourd’hui structurée de telle manière à ce que les questionnaires de base n'incluent que les sujets qui sont applicables au niveau mondial. Premièrement, il y aura toujours des thèmes qui ne sont pas pertinents dans certains pays ou régions, comme la polygamie, qui n'est applicable que dans des régions (relativement) bien définies du monde.

Deuxièmement, les décisions relatives au contenu de toute enquête MICS seront idéalement prises à la suite d'une évaluation complète des lacunes en matière de données, généralement fondée sur la liste des indicateurs MICS, et, par exemple, lorsque des informations sont disponibles à partir d'autres sources de données récentes, certains modules ou ensembles de questions seront supprimés. Le processus et l'analyse que comporte une vaste évaluation des besoins en données varient, mais constituent une étape cruciale dans la détermination du contenu de l'enquête.

Déterminer les éléments à exclure de l'enquête est un exercice d'équilibre qui devrait prendre en compte les besoins en matière de données, mais aussi s’inspirer des innombrables expériences de problèmes de qualité des données résultant de questionnaires surchargés. Les priorités des pays orienteront les décisions, mais elles peuvent aussi aller à l'encontre de la réalisation d'une taille optimale du questionnaire si les négociations revêtent un caractère plus politique que technique.

Un examen final dépendra également de la capacité à mettre en œuvre une taille d'échantillon adéquate, car, d’une part, cela est souvent limité par le budget, d'une part, et, d'autre part, par les problèmes connus de qualité des données associés à des tailles d'échantillon importantes. Par exemple, certains indicateurs sont difficiles à mesurer dans des contextes de faible fécondité, ce qui nécessite des tailles d'échantillon plus élevées ou des plans d'échantillonnage complexes. À moins que ces problèmes ne puissent être techniquement résolus, l'exclusion de ces indicateurs peut s'avérer nécessaire.

Dans certaines enquêtes MICS, on peut donc s'attendre à ce que le point b) ci-dessus soit applicable dans certains cas.

Les enquêtes MICS devraient ajouter des thèmes, des modules et des questions qui ne figurent pas dans le questionnaire de base. L'architecture du questionnaire MICS7 est explicitement choisie avec un contenu limité au questionnaire de base et un grand nombre de thèmes complémentaires pouvant être sélectionnés et ajoutés en fonction du contexte du pays, des besoins en données, des contraintes et des priorités. Il s'agit également de compléments que les questionnaires de base indiquent déjà (par exemple, l'ajout des actifs des ménages à la liste figurant déjà dans le questionnaire ménage). Les ajouts peuvent également inclure des modules ou des ensembles de questions qui ne sont pas couverts par les questionnaires MICS de base ou qui sont disponibles en tant que thèmes complémentaires.

Dès le début des réflexions sur ce qui pourrait être ajouté aux enquêtes MICS, vous devez faire particulièrement attention aux ajouts qui ne sont pas compris (ou prévus ou pris en compte) dans les outils standards MICS. Cela va affecter le soutien technique disponible et nécessiter des changements et des considérations à travers l'ensemble des outils disponibles, depuis l'échantillonnage, la formation, les instructions et l'application de la collecte de données jusqu'aux tableaux et aux rapports.

À l’instar de l'exercice précédent de la suppression des questionnaires, votre point d'entrée devrait être la liste des indicateurs ou, à défaut, le plan de tabulation. La conception du questionnaire est secondaire par rapport à la nécessité de disposer d'informations précises sur ce que les ajouts proposés permettraient de mesurer et sur la manière dont ils seraient présentés.

Ce n'est que lorsque les tableaux sont clairement conçus que la conception du questionnaire peut débuter. Certains ajouts peuvent simplement nécessiter l'insertion d'une colonne supplémentaire dans un tableau existant, d'autres peuvent être de simples réplications, et à l'autre extrémité de l'échelle se trouvent des sujets entièrement nouveaux qui nécessitent un travail approfondi. L'équipe Global MICS reste ouverte et flexible aux ajouts dans les circonstances appropriées. Mais l'expérience montre que l'intérêt pour de nouveaux thèmes ne s’étend souvent pas au-delà de la présentation de l'idée de questions supplémentaires, ce qui laisse ainsi à l'équipe de gestion de l'enquête l'entière responsabilité de la conception, de la collecte et de la présentation des informations, ce qui entraîne souvent des retards importants dans la présentation des rapports.

Seules les questions ayant déjà été testées et validées doivent être incluses. Une enquête MICS complète n'est pas l'outil approprié pour expérimenter la collecte de données. Les résultats obtenus à partir de questions qui n’ont pas été validées peuvent être complètement trompeurs si l'on ne comprend pas ce qui est mesuré. Dans le pire des cas, l'effort supplémentaire peut même réduire la qualité du reste de l'enquête.

Les questions sont souvent importées d'autres enquêtes sur les ménages qui ont été menées dans le pays. Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement qu'elles sont validées, ni que de telles questions peuvent fonctionner dans le cadre d'une enquête MICS. Cela constitue cependant un bon point de départ, mais il faut toujours prendre en compte l'ensemble du package MICS comme une enquête à indicateurs visant à collecter des données sur les femmes et les enfants.

Si des ajouts sont effectués, veuillez vous assurer que le formatage et le codage suivent les règles en vigueur pour les questionnaires MICS. Pour les thèmes entièrement nouveaux, il peut s’avérer utile de créer un nouveau module et dans d'autres cas, il faudra ajouter des éléments à un module existant ou les insérer dans le flux existant.

# Contenu et caractéristiques à retenir

Bien que ce document porte essentiellement sur la personnalisation des questionnaires MICS de base, il convient de faire preuve d'une certaine rigidité lors de l'adaptation des questionnaires MICS de base à différents contextes. Certaines caractéristiques ou certains contenus devront être conservés tels quels dans les questionnaires MICS de base, afin d'assurer la cohérence interne entre les différents outils d'enquête et de maintenir la comparabilité (au niveau mondial). En effet, un grand nombre de questions et de modules doivent être conservés en l’état pendant le processus d'adaptation. Pour une adaptation réussie, il est tout aussi important de comprendre ce qui doit rester exactement pareil que ce qui doit être modifié. En fait, conserver certaines caractéristiques et certains contenus des questionnaires MICS de base peut également être considéré comme faisant partie du processus d'adaptation.

MICS est un programme mondial d'enquêtes sur les ménages qui est mis en œuvre dans de nombreux pays et contextes. Les questionnaires MICS de base, ainsi que la liste type d'indicateurs, sont conçus pour servir de point de départ à toutes les enquêtes. Comme expliqué ci-dessus, les questionnaires MICS de base devront être adaptés à chaque contexte. Toutefois, au cours de ce processus, plusieurs conventions de formatage et questions doivent rester intactes lors de chaque enquête.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles certains contenus et caractéristiques doivent être conservés dans toutes les enquêtes MICS. Ces raisons doivent être prises en compte dans toutes les décisions relatives à la personnalisation. Les principaux critères pour retenir le contenu et les caractéristiques des questionnaires MICS de base peuvent être résumés comme suit :

* L’intégrité des outils d’enquête

Les décisions prises lors d’une étape en influencent d'autres. Les questionnaires MICS de base ne doivent pas être considérés indépendamment des autres outils d'enquête MICS. En fait, il existe plusieurs autres outils d'enquête qui utilisent la même mise ne forme et le même contenu que les questionnaires. Par exemple, les programmes de collecte de données utilisent les numéros des questions qui se trouvent dans les questionnaires MICS. Si des modifications sont apportées aux numéros de questions dans les questionnaires MICS de base, les mêmes changements devront être apportés aux programmes de saisie des données. Cela va invariablement augmenter la probabilité d'erreurs dans les différentes étapes du processus d'enquête. Il convient de noter que les mêmes numéros de question sont également utilisés dans la syntaxe des tableaux, dans tous les documents de base du plan de tabulation, dans les listes d'indicateurs, dans tous les documents de formation, dans les instructions destinées au personnel de terrain, etc. Afin de calculer correctement les indicateurs MICS, il convient de conserver les questions et les catégories de réponses pertinentes en l’état.

* Des questions testées et validées

Sauf indication contraire dans le présent document, toutes les questions (et les catégories de réponses) des questionnaires MICS de base doivent être conservées dans chaque enquête exactement comme elles sont présentées. Les changements ou modifications ne sont absolument pas recommandés car ces questions ont déjà été testées et validées telles qu’elles sont, y compris, par exemple, l'ordre des questions dans un module et le choix exact des mots. Si certains changements ou modifications sont jugés nécessaires pour des raisons spécifiques à chaque pays, veillez à entamer un dialogue avec les membres de l'équipe Global MICS afin de mieux comprendre les implications de ces changements et/ou la manière exacte dont ils doivent être effectués.

* La comparabilité

L'une des caractéristiques essentielles du programme MICS est que la comparabilité doit être maintenue entre les enquêtes menées dans différents pays et contextes à différents niveaux. Si des questions sont modifiées au point de ne plus être comparables d'un pays à l'autre, il ne sera pas possible de produire des indicateurs comparables de différents contextes. Même si les questions n'ont pas été modifiées, mais que leur numéro l’a été, les ensembles de données seront différents d'une enquête à l'autre, ce qui rendra problématique, voire impossible, l'analyse comparative à partir d'enquêtes multiples.

* Le processus d’assurance de la qualité

Divers experts participeront à la mise en œuvre de l'enquête et apporteront leur soutien à l'assurance qualité de toutes les enquêtes. La modification des questionnaires au-delà des proportions acceptables ou nécessaires rendra invariablement le processus d'assurance qualité beaucoup plus difficile et augmentera également la probabilité d'erreurs. L’expert régional ou mondial en charge d'examiner les questionnaires, les tableaux ou la syntaxe du programme SPSS devra passer beaucoup plus de temps à comprendre les modifications apportées, à s'assurer que les mêmes modifications sont apportées à d'autres outils d'enquête et à interpréter les spécificités d'un outil d'enquête par rapport aux changements apportés aux questionnaires. Au minimum, les modifications apportées dans les questionnaires devraient être effectuées de manière à être visibles, bien documentées et facilement détectables.

## Informations générales

* Chaque module commence généralement par la question numéro « 1 » précédé de deux lettres indiquant le thème principal. Il existe des exceptions notables à cette règle, comme 1) dans le questionnaire destiné aux hommes, où le codage des questions identiques du questionnaire destiné aux femmes est conservé avec un « M » ajouté devant les deux lettres indiquant le thème, 2) de même, les modules Discipline de l'enfant et Fonctionnement de l'enfant ont chacun une lettre supplémentaire, en raison de la répartition des modules sur deux questionnaires et 3) dans le module Caractéristiques des ménages du Questionnaire Ménage, où la première question est HC1A (personnalisation expliquée ci-dessous).
* Les numéros des questions apparaissent en caractères gras (par exemple, « **HH1** »).
* Les questions et les introductions apparaissent en caractères normaux (par exemple, « Quel jour, mois et année est né(e) (***nom***) ? ») et doivent être lues à la personne enquêtée.
* Le texte en italique entre parenthèses dans les questions indique qu'il doit être remplacé par l'enquêteur ou qu'il le sera automatiquement par l'application CAPI à l'aide des informations déjà collectées lors de l'entretien, par exemple, « (***nom***) » ci-dessus sera automatiquement remplacé par le nom du membre du ménage.
* Les instructions aux enquêteurs apparaissent en caractères italiques normaux (par exemple, *« À remplir après avoir complété le questionnaire sur les ménages »*).
* Les questions qui ne doivent pas être posées à la personne enquêtée et qui doivent être complétées par l'enquêteur ont un arrière-plan de couleur turquoise ou jaune. Le texte de la question est en italique, ce qui indique qu'il s'agit d'instructions. La couleur jaune indique les questions qui sont automatisées dans CAPI. Lorsque les questionnaires sont remplis sur papier (en complément du CAPI), les questions sur fond jaune doivent être traitées comme si elles étaient sur fond turquoise.
* Les textes en **majuscules** sont des catégories de réponses et sont également utilisés lorsqu'une question filtre renvoie à un module ou à un questionnaire différent.
* **Les questions ne doivent pas être personnalisées**, sauf 1) pour les parties indiquées en rouge ou en vert, 2) pour celles qui sont spécifiquement mentionnées dans ces lignes directrices, ou 3) pour les concepts comparables qui doivent être utilisés à la place de la formulation originale pour assurer une compréhension appropriée de la notion dans l'utilisation quotidienne locale. Les preuves solides pour d'autres changements appropriés propres à chaque pays doivent évidemment être discutées.
* Deux types de catégories de réponses : 1) Les **codes de réponse numériques** : une seule réponse peut être enregistrée et 2) les **codes de réponse alphabétiques** : plusieurs réponses peuvent être enregistrées.
* Le codage de « Ne sait pas » et « autres » suivent une norme :
* Dans les codes de réponse numériques :

8, 98, 998, 9998 = NE SAIT PAS / NSP

6, 96, 996, 9996 = AUTRES (*préciser*)

Dans les codes alphabétiques où des réponses multiples sont attendues

X = AUTRES (*préciser*)

Y = AUCUNE, PERSONNE, ou (supplémentaire) AUTRES (*préciser*)

Z = NE SAIT PAS / NSP

## Règles et conseils utiles pour l’adaptation

Lors de l’adaptation des questionnaires comportant une traduction, il est recommandé :

* De vérifier les pourcentages de la population parlant différentes langues locales et considériez la traduction dans toutes les langues principales parlées au sein de la population de l'enquête ;
* De vérifier les enquêtes précédentes pour voir comment l’adaptation s’est faite ;
* D’envisager l'utilisation d'un langage qui puisse être compris par tout le monde ;
* De pré-tester la version traduite afin de vous assurer que les questions sont comprises et les catégories de réponses sont significatives.

L’adaptation des questionnaires, des Modules, des questions et des catégories de réponses est nécessaire pour au moins deux raisons fondamentales :

* Il n’est ni attendu ni recommandé que toutes les enquêtes utilisent tous les modules des questionnaires de base.
* Aucun questionnaire ne peut représenter avec précision l'ensemble de l'expérience humaine à travers le monde.

Adapter aux besoins du pays / de l’enquête, mais ne pas compromettre la comparabilité internationale.

Pour la mise en œuvre ou l’enchaînement des questions, vérifiez tous les points - y compris dans l'application CAPI.

Pour l'analyse des données, vérifier les indicateurs nécessaires et assurez-vous que toutes les questions requises pour calculer les indicateurs sont incluses.

Conserver les numéros de questions standards même si quelques-unes des questions du module ont été exclues. Cela est particulièrement important pour faciliter le traitement des données et pour disposer d'ensembles de données soient comparables à l’échelle mondiale. Cela permettra également d'éviter les problèmes de saut de questions. Il importe peu (pour les enquêteurs comme pour les répondants) que la numérotation ne soit pas complètement séquentielle.

Si de nouvelles questions sont ajoutées, ne pas attribuer de numéros de questions qui sont déjà utilisés dans les questionnaires de base ou les thèmes complémentaires.

* En cas d'insertion entre deux questions standard, utiliser A, B, C, par exemple, HC11A, HC11B à insérer entre HC11 et HC12 (si disponible).
* En cas d'insertion à la fin du module, continuer à partir de la dernière question, par exemple, HC21, HC22 après la question standard HC20.

Il vous faut comprendre ce que les catégories de réponses existantes tentent de capturer. Il se peut que des catégories de réponses spécifiques à un pays existent déjà, sous une terminologie différente. De même, vous pouvez ajouter des termes à une catégorie de réponse existante pour la rendre plus spécifique à un pays. Par exemple, dans la réponse « B » du WS10, vous pouvez ajouter à « Ajouter de l'eau de Javel / du chlore » le nom commercial d'un produit de désinfection de l'eau à base de chlore couramment utilisé dans le pays.

Utiliser le pré-test pour voir :

* si des changements ont influé sur l’enchaînement des questions ; et
* si les catégories de réponse sont complètes ; toute réponse relevant de « autre (préciser) » d'une question à choix multiples est testée au préalable à 5 % ou plus de toutes les réponses à cette question, elle doit être considérée comme ayant de bonnes chances d’avoir sa propre catégorie de réponse distincte ; et
* si les questionnaires traduits fonctionnent.

Si ce n'est pas absolument nécessaire, ne pas changer l'ordre des modules ou des questions. Vérifier auprès du coordinatrice régional/de la coordinatrice régionale MICS avant de tenter un tel changement.

Il est très important que les critères d'éligibilité, généralement exprimés en tranches d'âge, ne soient pas modifiés, car les changements peuvent entraîner l'impossibilité de mesurer l'indicateur. Le changement ne peut être sûr que s'il est effectué pour capturer un groupe plus large, par exemple en employant le questionnaire pour les hommes dans le groupe d'âge 15-59 ans au lieu de 15-49 ans ou en posant les questions ED9-ED16 du module sur l'éducation au groupe d'âge 3-25 ans au lieu de 3-24 ans.

# Changement/Modification des questionnaires MICS de base

Cette section vise à décrire les principaux changements et modifications qu'il pourrait être nécessaire d'apporter aux questionnaires MICS de base. Dans les questionnaires, des espaces sont indiqués pour l'insertion des thèmes complémentaires. Des conseils de personnalisation de ces thèmes sont disponibles avec chaque paquet individuel. Veuillez vous référer au tableau présent au début du document pour une vue d'ensemble complète. Veuillez noter que des thèmes complémentaires additionnels sont en permanence en cours de développement et que le présent document peut ne pas refléter la dernière liste de thèmes complémentaires disponibles.

Les règles générales suivantes doivent être prises en compte lors de la prise de décisions relatives aux changements ou modifications à apporter aux questionnaires MICS de base :

* Si elles sont disponibles, les enquêtes précédentes réalisées dans le cadre de programmes d'enquêtes mondiales telles que les MICS et/ou les EDS peuvent aider à adapter les questionnaires, en particulier les catégories de réponses. Ne pas apporter de modifications à des questions ou catégories de réponses aveuglément en fonction des enquêtes précédentes ; étudier les résultats et faire preuve de diligence.
* Toujours évaluer les répercussions des changements, par rapport (1) à tous les autres outils d'enquête et (b) aux aspects techniques/à la validité ; tester rigoureusement le document et modifier tous les autres outils d'enquête pertinents en conséquence.

## Questionnaire Ménage

**Panneau d’information du ménage (page 1)**

Remplacer « Nom et année de l’enquête » par le nom et l’année (ou les années) de travail sur le terrain de l’enquête.

**HH1**

Le MICS utilise des numéros de grappes anonymes. L'utilisation des codes réels des zones de dénombrement à partir de la base de sondage compromet la confidentialité. Par conséquent, les numéros de grappes anonymes (de 001 à xxx, selon le nombre total de grappes) sont attribués à chaque zone de dénombrement sélectionnée. Le codage séquentiel du numéro de grappe doit donc être conservé dans toutes les enquêtes.

**HH2**

Comme pour HH1 ci-dessus, des numéros de ménage anonymes doivent être utilisés dans les enquêtes MICS. Les numéros de ménages des zones de dénombrement, les numéros de bâtiments dans le système d'adresses habituel, etc. ne doivent pas être utilisés. Les ménages sélectionnés dans chaque grappe doivent être numérotés de 01 à xx (selon la taille de la grappe) avant le travail sur le terrain et ces numéros doivent être utilisés par les équipes de travail sur le terrain pour remplir les questionnaires.

**HH3** et **HH4**

Chaque membre de l'équipe de terrain (enquêteur, superviseur, mesureur) doit se voir attribuer un code à trois chiffres avant le début de l'enquête. Par expérience, ces numéros peuvent même être attribués au début de la formation au travail sur le terrain et aucun schéma particulier n'est nécessaire, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de valeur ajoutée à attribuer, par exemple, aux superviseurs les numéros 001-099, aux mesureurs les numéros 100-199, etc. Si quelques personnes changent de poste au cours du travail sur le terrain, il est nécessaire qu'elles conservent le même code tout au long de l'enquête.

**HH6**

Normalement, cette classification devrait rester inchangée dans les questionnaires de base. Dans certaines enquêtes, cependant, les responsables préfèrent intégrer des détails supplémentaires dans la classification du lieu de résidence. Dans ce cas, il est recommandé de ne pas modifier la question HH6, mais d'ajouter une question supplémentaire pour recueillir ces informations. Conformément à la règle générale de personnalisation décrite ci-dessus, la nouvelle question serait numérotée HH6A. Par exemple, la question HH6A peut se lire comme suit : Capitale (1), Autre zone urbaine (2), Zone rurale (3). Dans ce cas, il est conseillé de supprimer la question HH6 du questionnaire, mais de permettre à la variable d'être générée de manière standard dans le traitement des données, en utilisant les informations collectées dans la question HH6A, c'est-à-dire de recoder HH6A=1,2 en HH6=1 et HH6A=3 en HH6=2.

**HH7**

Les questionnaires MICS standards supposent que les régions sont utilisées comme premier niveau de division géographique ou administrative. Même lorsque les régions sont utilisées, les catégories de réponse doivent être remplacées par les noms et les codes des régions utilisés dans l'enquête. Si d'autres grands types de divisions sont utilisés, tels que les états, les provinces, les districts, les gouvernorats, HH7 doit être modifié pour le refléter.

**HH7A**

Cette question permet d'identifier le niveau administratif inférieur au premier niveau. La question ainsi que les catégories et codes de réponse doivent être adaptés de manière similaire à HH7. La question doit être incluse même si l'échantillon de l'enquête n'est pas stratifié à ce niveau. Il est recommandé d'inclure un niveau inférieur à la stratification de l'échantillon.

**HH8**

Cette question ne doit être conservée que si l'enquête inclut un Questionnaire individuel homme à administrer dans un sous-échantillon de ménages. Cette question doit être supprimée si le Questionnaire individuel homme n'est pas inclus ou si le Questionnaire homme est inclus et sera administré dans tous les ménages.

Comme indiqué ci-dessus, dans le cas où cette question est supprimée, les numéros de questions pour le reste des questions de cette section doivent rester les mêmes. Aucune renumérotation des questions ne doit être faite.

**HH9** et **HH10**

De même, ces questions ne doivent être conservées que si l'enquête inclut des tests de qualité de l'eau à réaliser dans un sous-échantillon de ménages.

**HH11**

Les heures et les minutes sont enregistrées au format 24 heures. Comme ces données sont automatiquement collectées par l'application CAPI, il n'est nullement besoin de les modifier, même si le format AM/PM est plus courant dans le pays. Toutefois, il convient de souligner lors de la formation que le format 24 heures doit être utilisé si des questionnaires papier sont remplis, par exemple en cas de défaillance d'une tablette.

Les heures et les minutes sont enregistrées au début et à la fin de chaque questionnaire et toute personnalisation doit être reproduite pour ces questions également.

**HH12**

Remplacer « Institut national de la statistique » par le nom de l'organisme qui effectue le travail sur le terrain dans le cadre de l'enquête. Estimer la durée approximative d'un entretien à partir du pré-test et remplacer « nombre » par cette estimation.

La déclaration de consentement fait référence à la carte de contact qui est incluse à la fin du questionnaire. Veuillez adapter le « nom de l'organisation » au nom de l'agence qui effectue le travail sur le terrain ou de l'organisation externe mentionnée sur la carte de contact, le cas échéant.

Normalement, il n'est pas nécessaire de modifier la formulation de ces phrases. Toutefois, si cela est jugé nécessaire, le sens des phrases doit rester intact.

Personnaliser la carte de contact et préparer l'impression d'un nombre suffisant d'exemplaires pour pouvoir les remettre à tous les répondants individuels. Estimer le nombre de cartes nécessaires en procédant à des simulations d'échantillon. Ce nombre devrait être plus que suffisant pour additionner le nombre total de ménages et le nombre estimé de femmes et d'hommes éligibles pour les entretiens individuels. Les répondants individuels interrogés deux fois dans cette estimation (et ayant besoin d'une seule carte de contact) devraient plus qu'annuler le nombre d'entretiens avec les mères ou les personnes s'occupant des enfants qui ne sont pas déjà couverts en tant que répondants aux entretiens individuels ou de ménages.

**Panneau d’information du ménage (page 20-24)**

**HH13**

Voir les commentaires sur HH11 ci-dessus.

**HH14**

Les catégories de réponses doivent inclure toutes les versions linguistiques des questionnaires.

**HH15**

Toutes les langues utilisées par les enquêteurs doivent être mentionnées ici.

**HH16**

Toutes les langues principales de naissance parlées par les personnes interrogées doivent être incluses ici.

**HH34** – **HH39A**

Ces questions doivent être conservées même si l'enquête n'inclut pas le Questionnaire homme. Si l'enquête n'inclut pas le Questionnaire homme, HH34 sera enregistré comme « 3 » dans tous les ménages et passera à HH38A où une vérification est effectuée pour comprendre si le consentement est nécessaire pour interviewer les garçons âgés de 15 à 17 ans en tant que personnes s'occupant d'un autre enfant.

Si le Questionnaire individuel homme est inclus et sera administré dans tous les ménages, la question HH34 doit être supprimée. Tous les sauts vers HH34 devraient être changés en HH35 (dans HH29, HH31, HH32 et HH33).

**HH42** – **HH44**

Ces questions doivent être supprimées si l'enquête n'inclut pas les tests de qualité de l'eau. De plus, l'instruction de saut de HH40 devrait être remplacée par HH44A. La référence au formulaire de test de la qualité de l'eau devrait également être supprimée de la dernière instruction de la question HH57.

HH44 comprend une instruction aux enquêteurs qui peut nécessiter une adaptation si l’équipe de gestion de l'enquête ne peut pas assurer le retour d'informations sur les résultats des tests aux autorités locales.

**HH44B et HH44C**

Remplacer le texte en rouge par le nom de l'agence qui réalise l'enquête.

**HH44G**

Personnaliser le nombre d’espaces réservés à des chiffres pour qu'il corresponde au nombre de chiffres des numéros de téléphone nationaux (dans toutes les colonnes).

**HH46**

Les catégories de « *Résultat de l'entretien avec le ménage* » : ne doivent pas être modifiées, même si d'autres catégories peuvent être utilisées dans d'autres enquêtes sur les ménages menées dans le pays. Les codes existants sont utilisés pour calculer les taux d'achèvement et de réponse.

**HH50** et **HH54**

Supprimer ces questions (toute la ligne) si l'enquête n'inclut pas le Questionnaire pour les hommes.

Supprimer l'instruction de l'enquêteur « Si le ménage est sélectionné pour le QUESTIONNAIRE POUR LES HOMMES : » si l'enquête inclut tous les hommes.

**Liste des membres du ménage**

Vérifier la définition de « ménage » en vigueur dans le pays. Il s'agit normalement de la définition utilisée dans le recensement. Utiliser cette définition dans l'enquête pour déterminer les membres des ménages. Consulter les autres documents MICS pour les définitions des ménages, tels que le Manuel de cartographie et de liste des ménages et les Instructions à l’intention des superviseurs.

Noter que si l'enquête inclut le Thème complémentaire du paludisme : MII, le module entier doit être remplacé par la liste des membres du ménage fournie avec le paquet complémentaire du paludisme. Ceci afin d'éviter le travail nécessaire à l'inclusion de la question HL7 du module dans le questionnaire de base sur les ménages.

**HL5**

Vérifier les données précédentes relatives aux ménages, les données de recensement et consulter des experts : s’il est peu probable que la population générale connaisse sa date de naissance, cette question peut être supprimée. Toutefois, les informations relatives à la date de naissance doivent être recueillies dans les questionnaires individuels. Si la question HL5 est supprimée, il faudra également modifier la référence à cette question dans la partie « instructions » de ce module.

**HL9**

Supprimer cette question si l'enquête n'inclut pas le Questionnaire individuel pour les hommes.

Supprimer la partie du texte d'instruction indiquant « ...*et HH8 est oui* » si l'enquête inclut tous les hommes.

**HL15** et **HL19**

Le mot « RÉGION » dans les codes de réponse 2 et 3 peut nécessiter une adaptation pour correspondre au terme utilisé dans HH7.

**Éducation : Modules Participation et Réussite**

La personnalisation doit être fondée sur une description du système éducatif du pays, y compris l'éducation de la petite enfance (EPE), détaillant l'âge de départ, les différents niveaux, le nombre de classes au sein de chaque niveau, la correspondance avec la CITE, etc. Ces informations constituent une annexe obligatoire (C.2 et C.3) au plan d'enquête et au budget.

Tous les membres du ménage âgés de 3 ans et plus sont éligibles pour le module « Réussite », tandis que les membres âgés de 3 à 24 ans sont éligibles pour le module « Participation », filtré dans l'ED8. Certains pays dans lesquels les programmes d'EPE pré-primaire commencent avant l'âge de 3 ans devront abaisser le filtre de l'âge (voir plus de détails sur les programmes d'EPE ci-dessous).

Noter que si l'enquête inclut le Thème complémentaire des transferts sociaux, l'ensemble du module de Participation doit être remplacé par le module de Participation fourni avec le Paquet complémentaire des transferts sociaux. Ceci afin d'éviter le travail nécessaire à l'inclusion d'une question sur le module dans le questionnaire de base sur les ménages.

**ED4**

Les terme « programme d'éducation de la petite enfance », ou « EPE », désigne tout programme d'apprentissage organisé avant le début de l'enseignement primaire, équivalent au niveau 0 de la CITE ([Classification internationale type de l'éducation (CITE) | ISU de l'UNESCO](https://uis.unesco.org/en/topic/international-standard-classification-education-isced)). Il peut être nécessaire d'adapter le terme pour refléter la terminologie couramment utilisée dans le pays pour désigner ces programmes (par exemple, pré-primaire ou préscolaire). Les enquêteurs doivent être formés à faire la distinction entre les programmes qui relèvent de l'apprentissage organisé et les situations qui ne répondent pas à la définition du niveau 0 de la CITE. Ceci s'applique également aux questions UB5, UB6A, et UB8A/B du questionnaire pour les enfants de moins de cinq ans, et CB5 et CB6 du questionnaire pour les enfants et les adolescents de 5 à 17 ans.

**ED5**

Cette question est utilisée pour ventiler les résultats selon les caractéristiques du niveau d'éducation. En tant que tels, les niveaux d'éducation doivent refléter les étapes de l'éducation formelle reconnues dans le système éducatif national (typiquement, pré-primaire, primaire, 1er cycle du secondaire, 2ème cycle du secondaire, tertiaire). Les niveaux doivent également refléter les programmes techniques et professionnels formels (que l'on trouve généralement dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire).

Il n'est pas recommandé d'inclure différents types d'écoles ou de diplômes. Comme pour toute personnalisation, il est nécessaire d'évaluer l'impact en gardant à l'esprit les implications plus larges. NIVEAU/ANNÉE fait référence aux subdivisions des niveaux d'enseignement et peut également nécessiter une adaptation pour refléter les termes spécifiques à un pays, tels que « forme », « standard » ou « classe ». Si le terme « niveau/année » (grade/année) est personnalisé, cela doit se refléter dans la formulation de la question ainsi que dans les en-têtes des catégories de réponses. Toute personnalisation doit être reproduite dans toutes les questions similaires de tous les questionnaires.

**ED9**

L'expression « année scolaire en cours » fait référence à l'année scolaire actuellement en cours pendant le travail sur le terrain. Aux fins de l'enquête, l'année scolaire se termine la veille du premier jour de la nouvelle année scolaire. Par exemple, si une année scolaire commence le 1er septembre 2023 et se termine le 30 juin 2024, et que la collecte des données a lieu en juillet ou en août, l'année scolaire « en cours" » fera référence à l'année scolaire qui vient de prendre fin.

Il est recommandé d'adapter la formulation de la question pour qu'elle se réfère spécifiquement à l'année scolaire de référence afin d'éviter toute confusion potentielle. Par exemple, dans l'exemple ci-dessus, l'année scolaire « en cours » serait remplacée par l'année scolaire « 2023/2024 ».

Toute adaptation à cette question doit être reproduite dans l'ED10 de ce module. De plus, une adaptation similaire devrait être faite pour les références à l'année scolaire « précédente » dans ED15 et ED16.

**Module sur les caractéristiques du ménage**

**HC1A**, **HC1B** et **HC2**

Les questions sur la religion, la langue et l'appartenance ethnique doivent être adaptées au contexte spécifique du pays. Ces questions visent à identifier les origines socioculturelles des ménages interrogés, en utilisant l'origine socioculturelle du chef de ménage comme indicateur. Certains groupes socioculturels présentent des caractéristiques ou des comportements distincts et peuvent être plus vulnérables ou défavorisés que d'autres. En fonction des critères utilisés dans le pays pour différencier ces groupes, une ou plusieurs des questions HC1A, HC1B ou HC2 peuvent être supprimées, si une seule suffit, ou si une question similaire utilisant un critère autre que la religion, le groupe ethnique ou la langue maternelle peut être ajoutée. Par exemple, dans certains pays, la question de la nationalité peut être nécessaire pour différencier les divers groupes.

Il convient de noter qu'une ou plusieurs de ces questions peuvent porter sur des sujets très sensibles (en particulier l'appartenance ethnique) et risquent de compromettre la bonne entente entre l'enquêteur et la personne répondante. Il est important de considérer attentivement cet aspect au moment de décider de la meilleure combinaison d'une, deux, trois questions ou plus pour déterminer l'origine socioculturelle. Il est recommandé d'équilibrer les sensibilités par rapport au principe général de désagrégation des indicateurs des ODD.

En outre, il peut être utile de reformuler la question pour qu'elle corresponde aux méthodes déjà appliquées lors d'enquêtes précédentes sur les ménages dans le pays. Par exemple, une question telle que « À quel groupe ethnique (**nom du chef de ménage**) s'identifie principalement ? » est acceptable si elle s'est avérée plus efficace.

Les catégories de réponses en rouge doivent toutes être personnalisées. D'une manière générale, il faut éviter que plus de 5% des réponses restent dans la catégorie « Autres ». Il est possible, dans cet objectif, d'utiliser les résultats du recensement ou d'enquêtes récentes.

Dans la question HC1B, personnaliser pour n'utiliser qu'un seul des deux termes suggérés de langue maternelle ou de langue d'origine, ou adapter pour utiliser un troisième terme si nécessaire.

**HC4**

Adapter les catégories de réponses afin d’inclure les revêtements de sol pertinents au niveau local et d'exclure ceux qui ne sont pas applicables. Si certains matériaux couramment utilisés dans le pays sont semblables à d’autres déjà inclus dans l'une des catégories de réponses, il suffit d'ajouter ce matériau à la catégorie de réponse.

Examiner les distributions de fréquence des matériaux du sol à partir des enquêtes précédentes.

**HC5**

Adapter les catégories de réponses afin d'inclure les matériaux de toiture pertinents au niveau local et d'exclure ceux qui ne sont pas applicables. Si un matériau couramment utilisé dans le pays est similaire à un autre déjà inclus dans l'une des catégories de réponses, il suffit d'ajouter ce matériau à la catégorie de réponses.

Examiner les distributions de fréquence des matériaux de toiture des enquêtes précédentes.

**HC6**

Adapter les catégories de réponses afin d'inclure les matériaux muraux pertinents au niveau local et d'exclure ceux qui ne sont pas applicables. Si un matériau couramment utilisé dans le pays est similaire à un autre déjà inclus dans l'une des catégories de réponses, il suffit d'ajouter ce matériau à la catégorie de réponses.

Examiner les distributions de fréquence des matériaux de construction des murs extérieurs des enquêtes précédentes.

**HC7** et **HC9**

Si elles sont disponibles, les enquêtes précédentes mises en œuvre dans le cadre de programmes d'enquête mondiaux tels que les MICS et/ou les EDS peuvent aider à personnaliser ces questions. Ne pas modifier aveuglément les catégories de réponses en fonction des enquêtes précédentes ; examiner les résultats et faire preuve de diligence.

Chaque enquête doit ajouter à la liste de HC7 au moins cinq articles de mobilier, tels qu'une table, une chaise, un canapé, un lit, une armoire, un placard, un réservoir d'eau ou d'autres articles qui ne fonctionnent pas à l'électricité.

En outre, chaque enquête devrait ajouter au moins quatre appareils ménagers supplémentaires afin que la liste de HC9 comprenne au moins deux appareils que même un ménage pauvre peut posséder, au moins deux appareils qu'un ménage à revenu moyen peut posséder et au moins deux appareils qu'un ménage à revenu élevé peut posséder. Des ajouts possibles, comme par exemple : horloge, pompe à eau, moulin à grains, ventilateur, mixeur, chauffe-eau, machine à laver, four micro-ondes, lecteur DVD, lecteur CD, appareil photo, climatiseur, refroidisseur d'eau, machine à coudre, etc.

**HC10**

Vous pouvez ajouter d'autres objets personnels à la liste.

**HC11**

Il est possible d'ajouter une question supplémentaire (HC11A) avec des réponses multiples permettant de saisir quels appareils (ordinateur de bureau, ordinateur portable, tablette (ou ordinateur de poche similaire)). Si elle est incluse, un « non » à la question HC11 doit être accompagné d'une instruction de passer à la question HC12.

Ne pas inclure les équipements qui ont des capacités informatiques intégrées, tels que les téléviseurs intelligents, et les appareils dont la fonction principale est la téléphonie, tels que les smartphones.

**HC16**

Si des unités de mesure autres que les hectares sont couramment utilisées, adapter la question pour permettre l'enregistrement d’unités couramment utilisées, par exemple les acres ou les m2. Par exemple, si l'on s'attend à ce que les personnes interrogées répondent parfois en hectares et parfois en acres, les catégories de questions et de réponses similaires à cet exemple peuvent être modifiées comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **HC16**. Combien d’hectares ou d’acres de terres agricoles possèdent les membres de ce ménage ?  *Enregistrer la réponse comme indiquée par le/la répondant(e) en encerclant d’abord l’unité de mesure. Si inférieure à 1, enregistrer « 00 ». Si 95 ou plus, enregistrer « 95 ». Si inconnue, encercler « 998 ».* | HECTARES 1 \_\_\_ \_\_\_  ACRES 2 \_\_\_ \_\_\_  NSP 998 |  |

**HC18**

Ajouter à la liste des animaux spécifiques au pays, le cas échéant, tels que les bœufs, les buffles d'eau, les chameaux, les lamas, les alpagas, les canards ou les oies. Ne pas ajouter de catégorie non spécifique telle que « Autres (précisez) » ou « Autres volailles », à moins que ce ne soit uniquement à des fins de pré-test. Ces catégories seront généralement inutilisables pour le calcul de l'indice de richesse.

Examiner les fréquences des enquêtes précédentes pour guider l'ajout (ou la suppression) éventuel d'un type d'animal.

**HC20**

Personnaliser le texte en rouge pour insérer un exemple spécifique. S'il n'existe pas d'exemple, supprimer le texte à partir de la dernière virgule.

**Thème complémentaire : Module Utilisation d’énergie par le ménage**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Paludisme : MII**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Transferts sociaux**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Post-urgence**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Sentiment d’insécurité alimentaire**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Modules sur l'eau et l'assainissement**

**WS1** – **WS2**

D'après les enquêtes précédentes et les conseils d'experts, déterminer si des sources d'eau supplémentaires sont généralement utilisées dans le pays et les ajouter aux catégories de réponses dans WS1 et WS2. S’assurer de conserver les catégories (et ne les supprimer que si vous êtes certain qu'une catégorie n'est pas applicable dans votre enquête) ainsi que les intitulés des catégories figurant dans le questionnaire.

Les catégories « 72 », kiosque à eau, et « 93 », recharge pour grande bouteille/distributeur, doivent être supprimées si elles ne sont pas applicables dans le pays.

**WS7A-WS10E**

Les questions en caractères verts sont toutes facultatives car elles ne sont pas nécessaires pour le suivi des ODD. Si elles ne sont pas incluses, le saut dans WS7 de la catégorie '1' à WS8 doit être supprimé.

L'inclusion des questions facultatives WS9-WS10 n'est recommandée que pour calculer l'indicateur « Traitement de l'eau » qui est le « Pourcentage des membres des ménages utilisant de l'eau potable non améliorée qui utilisent une méthode de traitement appropriée ». Cet indicateur faisait partie de la liste des indicateurs du MICS5 (#5.2) mais a été supprimé de la liste des MICS par la suite.

Noter également que des questions similaires sont déjà incluses dans le formulaire d'analyse de la qualité de l'eau, car il est essentiel de connaître cette information et de l'utiliser pour interpréter les résultats de l'analyse de la qualité de l'eau.

D'autres questions facultatives portent sur la disponibilité tout au long de l'année (WS7A), sur le type de gestion (WS10, catégorie A ; si l'approvisionnement est géré par le service public, la communauté ou le ménage) et sur la saisonnalité (WS10, catégories B-E ; source principale pendant les saisons humides ou sèches) afin d'évaluer la résilience au climat.

(WS10, catégorie B) : Le chlore libre peut être utilisé sous forme d'hypochlorite de sodium liquide, d'hypochlorite de calcium solide et de poudre de blanchiment (chlorure de chaux).

(WS10, catégorie D) : La céramique peut comprendre des argiles, de la terre de diatomée, du verre et d'autres particules fines.

Dans WS10B et WS10C, le texte doit être remplacé par « sec » si le travail de terrain se déroule pendant la saison humide.

Dans l'enquête WS10C, les catégories « 72 », kiosque à eau, et « 93 », recharge pour grande bouteille/distributeur, doivent être supprimées si elles ne sont pas applicables dans le pays.

**WS11**

Tout autre type d'installation habituelle qui n'entre pas dans les catégories existantes doit également être répertorié ici. Cependant, veiller à conserver les catégories (et à ne les supprimer que si vous êtes certain qu'une catégorie n'est pas applicable dans le pays) ainsi que les intitulés des catégories figurant dans le questionnaire.

La catégorie « 21 », latrines améliorées à fosse ventilée (ou VIP), doit être supprimée si elle n'est pas applicable dans le pays.

**WS12A, WS14, WS16, WS17**

Ces questions sont facultatives car elles ne sont pas nécessaires pour le suivi des ODD. Si WS14 n'est pas inclus, les sauts vers « WS14 » dans WS11 et WS12 doivent être changés en « WS15 ».

**Module sur l’hygiène**

**HW1**

Cette question porte sur l'endroit où les membres du ménage se lavent le plus souvent les mains. Ce n'est que si le répondant indique qu'il n'y a pas d’endroit fixe pour se laver les mains qu'il est nécessaire d’approfondir la question en demandant ce que les membres de ce ménage utilisent le plus souvent pour se laver les mains. Si la population n'utilise pas d'objets mobiles tels qu'un seau, une cruche ou une bouilloire pour se laver ou se rincer les mains, la catégorie de réponse 3 peut être supprimée.

**HW3**

Adapter de manière à ce que les agents de nettoyage utilisés localement (cendre/boue/sable) ne soient inclus dans la question et les catégories de réponses que s'ils sont applicables dans le pays.

## Formulaire de test de la qualité de l’eau

**WQ1** – **WQ4**

Personnaliser de manière similaire à la personnalisation effectuée pour HH1-HH4 dans le Questionnaire Ménage.

**WQ14** et **WQ15**

Les questions similaires (WS9 et WS10) du Questionnaire ménage sont facultatives (et peuvent être utilisées pour calculer l'indicateur « Traitement de l'eau »). Cependant, l'inclusion de ces questions dans le Formulaire de test de la qualité de l'eau a pour but de faciliter l'interprétation des résultats du test de la qualité de l'eau. Les informations sur le traitement de l'eau de boisson par le ménage et sur les méthodes de traitement sont très utiles, surtout lorsqu'elles sont comparées aux résultats obtenus à la source et au point de consommation du ménage. Ces deux questions ne doivent pas être supprimées même si les questions WS9 et WS10 sont incluses dans le Questionnaire ménage.

(WQ15 catégorie B) : Le chlore libre peut être utilisé sous forme d'hypochlorite de sodium liquide, d'hypochlorite de calcium solide et de poudre de blanchiment (chlorure de chaux).

(WQ15, catégorie D) : La céramique peut comprendre des argiles, de la terre de diatomée, du verre et d'autres particules fines.

**WQ17**

Copier les catégories de réponses personnalisées de WQ1 dans le Questionnaire ménage.

## Questionnaire Femmes

Ce questionnaire ne doit être administré que par une enquêtrice formée. Il peut comprendre des modules et des questions sur des thèmes sensibles et privés tels que les comportements sexuels, la contraception, la santé mentale et la violence à l'égard des femmes, entre autres. Le recours à un enquêteur masculin risque de se traduire par la collecte d'informations peu fiables, de compromettre l'administration de questionnaires supplémentaires et conduire à des refus.

Il est également fortement recommandé que les enquêtrices fassent tout leur possible pour interroger les femmes en toute confidentialité. Certains modules ne peuvent en aucun cas être administrés si ce n'est pas en toute confidentialité.

**Panneau d’information de la femme (page 1)**

Remplacer « Nom et année de l'enquête » par le nom et l'année (ou les années) du travail sur le terrain de l'enquête.

**WM1**, **WM2**, **WM4**, **WM5** et **WM9A/B**

Veuillez consulter les instructions de personnalisation pour HH1, HH2, HH3 et HH4, et HH12 ci-dessus.

**Panneau d’information de la femme (pages 17-19)**

**WM12**, **WM13**, **WM14**, **WM15E**, **WM15F**, et **WM15J**

Voir les instructions de personnalisation pour HH14, HH15, HH16, HH44B, HH44C, et HH44G ci-dessus.

**Module sur les caractéristiques de la femme**

**WB5**

Le texte de la question en rouge doit être personnalisé pour être le nom du pays.

**WB5A**

La catégorie de réponse en rouge doit être personnalisée et correspondre au nom du premier niveau administratif du pays. Les noms et les codes doivent être ajoutés sous forme de liste dans l'application CAPI.

**WB6**

Les noms et codes de pays utilisés dans les catégories de réponses sont basés sur les codes ISO 3166-1. Il peut être utile d'ajouter des pays pré-codés, par exemple les pays voisins ou d'autres pays qui seraient fréquemment évoqués dans l'enquête.

**WB7**

Le texte de la question en rouge doit être personnalisé pour être le nom du pays.

**WB7B**

Les noms de pays et les codes utilisés dans les catégories de réponses sont basés sur les codes ISO 3166-1. Il peut être utile d'ajouter des pays pré-codés pour faciliter l'accès à l'application CAPI, par exemple les pays voisins ou d'autres nations qui seraient fréquemment évoquées dans l'enquête. Noter que vous pouvez enregistrer jusqu’à trois pays.

**Thème complémentaire : Module Migration**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Assurance maladie**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Emploi ou formation**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Module Utilisation des TICS**

Aucun changement n’est nécessaire.

**Module Fécondité/Historique des naissances**

Ces deux modules sont liés. Il existe plusieurs possibilités de personnalisation, en fonction des objectifs et des circonstances de l'enquête. Les options sont présentées en détail dans l'annexe A. Veuillez en discuter avec le coordinateur régional/la coordinatrice régionale MICS :

**Thème complémentaire : Module Désir de la dernière naissance**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Module Santé maternelle et du nouveau-né**

**MN2**

Cette question mentionne pour la première fois les soins « prénataux ». Elle est répétée à plusieurs endroits. Certains pays utilisent une terminologie différente dans le langage courant. Adapter la terminologie si nécessaire.

**MN3**

Les catégories de prestataires doivent être adaptées et traduites de manière appropriée au contexte local, sur la base du système de soins de santé du pays, de l'expérience tirée des enquêtes précédentes, des conseils d'experts ainsi que du pré-test. Il est important de conserver les grandes catégories présentées ici. Nous devons être en mesure de faire la distinction entre les soins prénatals dispensés par des professionnels de la santé et les soins dispensés par d'autres personnes. Les enquêteurs doivent recevoir des définitions de chaque type de prestataire au cours de leur formation.

**MN6**

Les trois premières mesures/examens spécifiés (A, B, C) constituent les composantes de l'indicateur MICS. D'autres interventions ont été incluses dans les rubriques D à G. Toutefois, un contenu supplémentaire peut être exigé par la politique nationale et peut être inclus dans cette question en tant que sous-rubriques supplémentaires, par exemple [H], [I], etc.

**Thème complémentaire : Paludisme : TPI**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Module Soins à l’accouchement**

**MN19**

Les catégories de codage doivent être développées localement (si possible, en étant basées sur de précédentes expériences) et révisées sur la base du pré-test. Cependant, les grandes catégories doivent être conservées. À nouveau, la question est de savoir si la personne qui a assisté à l'accouchement était un professionnel de la santé ou une autre personne.

**MN20**

Les catégories de codage doivent être développées localement (si possible, en étant basées sur de précédentes expériences) et révisées sur la base du pré-test. Veiller à conserver les grandes catégories, afin de pouvoir faire la distinction entre les établissements de santé privés, publics et les ONG, ou d'autres lieux.

Dans de nombreux pays, il n'y a pas de secteur des ONG et ces catégories peuvent être supprimées.

**Thème complémentaire : Module SPN & N : Toilette du nouveau-né**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module SPN & N : Soins du cordon ombilical**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module SPN & N : Poids à la naissance**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module SR : Retour des règles**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module ANJE : Allaitement initial**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module SPN & N : SPN pour les nouveau-nés et les mères**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module SPN & N : Soins du bébé et symptômes à surveiller**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Contraception**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Besoins non satisfaits**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Santé menstruelle et hygiène**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module MGF**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module HPV**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Emploi du temps**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Attitudes vis-à-vis de la violence domestique**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module ODD 16 : Sécurité**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module ODD 16 : Discrimination**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Module mariage/union**

Le terme « mariage » désigne à la fois les unions formelles et informelles, telles que la vie commune. Une union informelle est une union dans laquelle les partenaires vivent ensemble, avec l'intention d'avoir une relation durable, mais sans cérémonie civile ou religieuse formelle.

Le module est principalement destiné à collecter des informations sur les unions entre personnes de sexe opposé, mais il prend en compte les mariages entre personnes de même sexe ou les unions informelles entre personnes de même sexe.

Adapter les termes et les concepts utilisés dans ce module à votre pays. Dans certains pays, les « unions de visite » peuvent être courantes, par exemple lorsque l'homme et la femme vivent dans des foyers différents mais considèrent néanmoins leur relation comme une « union ». Dans d'autres cultures, seuls les « mariages civils » peuvent être considérés comme des unions, et les personnes engagées dans des unions religieuses peuvent ne pas se considérer comme « mariées » voire même « en union ». Être très prudent dans l'adaptation des termes et des concepts dans le module. Il est possible de poser une question supplémentaire pour se renseigner sur le type de mariage/d'union. Contacter le coordinateur régional/la coordinatrice régionale MICS si vous souhaitez ajouter une question supplémentaire. Des modules personnalisés sont disponibles à l'annexe B pour les pays où les « « unions de visite » sont répandues.

Dans d'autres contextes, les questions relatives à la santé et aux expériences en matière de procréation peuvent ne pas être appropriées pour les femmes qui n'ont jamais été mariées. Dans de tels cas, le module mariage/union doit être placé plus tôt dans le questionnaire, avant le module fécondité/historique des naissances.

**MA2** – **MA3** – **MA4**

Dans les pays où la polygamie n'est pas pratiquée ou est peu courante, les questions en caractères verts (MA2, MA3 et MA4) doivent être supprimées et la question MA2 en caractères noirs où toutes les réponses sautent jusqu'à MA7 doit être conservée.

Après avoir retiré les questions en caractères verts (MA2, MA3 et MA4), ne pas renuméroter les questions restantes, car cela pourrait facilement entraîner des sauts incorrects ou des problèmes dans le questionnaire ainsi que des modifications inutiles des outils de traitement des données.

Dans les pays où la polygamie est pratiquée ou courante, la question MA2 en caractères noirs doit être supprimée et les trois questions suivantes en caractères verts (MA2, MA3, MA4) doivent être conservées et la couleur de la police doit passer du vert au noir.

**MA6**

Adapter cette question à la situation dans votre pays et/ou décrire aux enquêtrices ce que désigne chacune des catégories. Dans certaines cultures, le mot « matrimonial » n'est pas utilisé pour les unions informelles ; supprimer le mot « matrimonial » de la question si nécessaire et demander « Quelle est votre situation maintenant : Êtes-vous veuve, divorcée ou séparée ? »

**Thème complémentaire : Module** Capacités fonctionnelles des adultes

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module** Activité sexuelle

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module** Prise de décision en matière de santé génésique

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module** Mortalité maternelle

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module** Consommation de tabac

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module** Santé mentale

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire :** Violence faites aux femmes

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

## Questionnaire Hommes

Les modules et les questions du Questionnaire Hommes sont identiques à ceux du Questionnaire Femmes. Aucune instruction spécifique n'est donc fournie pour le Questionnaire Hommes. Copier toute coutume applicable aux femmes dans le Questionnaire Hommes.

Lors de la préparation des instructions pour les enquêteurs, veuillez copier les explications données pour le Questionnaire Femmes et adapter le contenu en fonction des modules inclus dans l'enquête.

**Différences par rapport au questionnaire destiné aux femmes**

Toutes les abréviations des modules et les numéros des questions de ce questionnaire comportent une lettre supplémentaire « M » pour indiquer que les modules et les questions s'adressent à des hommes.

Le terme « femme » a été remplacé par « homme » dans les noms de modules, les questions et partout où cela est nécessaire.

Le terme « mari » a été remplacé par « femme » dans les questions et partout où cela est nécessaire.

**MMA1** – **MMA3** – M**MA4**

Dans les pays où la polygamie n'est pas pratiquée ou est peu courante, les questions en caractères verts (MMA1, MMA3 et MMA4) doivent être supprimées.

Après avoir retiré les questions en caractères verts (MMA1, MMA3 et MMA4), ne pas renuméroter pas les questions restantes, car cela pourrait facilement entraîner des sauts incorrects ou des problèmes dans le questionnaire et des modifications inutiles des outils de traitement des données.

Dans les pays où la polygamie est pratiquée ou courante, la question MMA1 en caractères noirs doit être supprimée et les trois questions suivantes en caractères verts (MMA1, MMA3, MMA4) doivent être conservées et la couleur de la police doit passer du vert au noir.

## Questionnaire Enfants de moins de 5 ans

**Panneau d’information de l’enfant de moins de 5 ans (page 1)**

Remplacer « Nom et année de l'enquête » par le nom et l'année (ou les années) du travail sur le terrain de l'enquête.

**UF1**, **UF2**, **UF5**, **UF6**, et **UF10A/B**

Voir les instructions de personnalisation pour HH1, HH2, HH3, HH4 et HH12 ci-dessus.

**Panneau d’information de l’enfant de moins de 5 ans (pages 17-19)**

**UF12**, **UF13**, **UF14**, **UF15E**, **UF15F**, et **UF15J**

Voir les instructions de personnalisation pour HH14, HH15, HH16, HH44B, HH44C, et HH44G ci-dessus.

**Module Caractéristiques de l’enfant de moins de 5 ans**

La date de naissance de l'enfant est très importante dans cette enquête. Pour plusieurs indicateurs, dont ceux sur l'anthropométrie, la vaccination et l'allaitement, nous avons besoin de l'âge exact des enfants en mois pour pouvoir calculer les indicateurs pertinents.

**UB0**

Veuillez adapter le « carnet national de vaccination des enfants » à la terminologie utilisée pour les carnets de vaccination à domicile.

**UB5, UB6A, UB8A/B**

Le texte en rouge doit être remplacé par les noms courants des programmes d'EPE dans le pays, tels que crèche, école maternelle, centre communautaire de développement de la petite enfance, etc. Veuillez vous référer aux instructions pour la personnalisation de l'ED4.

**Thème complémentaire : Module Assurance maladie**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Enregistrement des naissances**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Module Développement du jeune enfant**

**EC2[A]**

Les exemples de fabrication maison sont généralement applicables dans le monde entier, mais dans quelques cas, de légères modifications peuvent s'avérer nécessaires. Contacter le coordinateur régional/la coordinatrice régionale MICS pour toute suggestion de changement.

**EC2[C]**

Comme pour l'EC2[A], les exemples énumérés sont généralement applicables. Contacter le coordinateur régional/la coordinatrice régionale MICS pour toute suggestion de changement.

**EC7**

(Traduction) Il est important que la traduction indique clairement que les deux pieds doivent quitter le sol.

**EC8**

L'objectif ici est de déterminer si les enfants sont capables d'enfiler au moins deux vêtements différents qui s'enfilent et s'enlèvent facilement. Dans le cadre du processus de personnalisation, le texte en rouge peut être remplacé par les noms d'articles vestimentaires similaires utilisés dans le contexte du pays ou de l'environnement. Il est important que ces vêtements soient aussi simples et faciles à enfiler et à enlever par les jeunes enfants que les pantalons et les chemises. Par exemple, le texte en rouge ne doit pas être remplacé par des vêtements équipés de dispositifs d'attache complexes tels que des fermoirs. Si le texte en rouge est personnalisé et qu'il est courant que les enfants ne portent qu'un seul vêtement, il suffit de simplement faire référence à ce vêtement plutôt qu'à deux types de vêtements différents. Il convient de veiller à identifier des articles qui sont également courants dans tout le pays.

**EC11**

(Traduction) Il est important que la traduction ne supprime pas la phrase « des mots qui vont ensemble ». L'objectif de cette question est de déterminer si l'enfant peut formuler une phrase simple (d'au moins 3 mots) qui a du sens. Si les exemples ne se traduisent pas bien en phrases de 3 mots, ils peuvent être modifiés pour correspondre à l'objectif de la question, qui est de déterminer si les enfants peuvent dire des phrases de 3 mots. En d'autres termes, si les exemples donnés en français se traduisent par des phrases qui ne comptent pas trois mots, ils doivent être remplacés par des phrases simples et courantes de trois mots dans la langue traduite.

**EC12**

(Traduction) Comme pour l'EC26, si les exemples ne se traduisent pas bien en phrases de 5 mots, ils doivent être modifiés pour correspondre à l'objectif de la question, qui est de déterminer si les enfants peuvent dire des phrases de 5 mots qui ont un sens. En d'autres termes, si les exemples donnés en français se traduisent par des phrases de moins de 5 mots, ils doivent être remplacés par des phrases de 5 mots aussi simples et courantes dans la langue traduite.

**EC14**

(Traduction) L'expression « systématiquement » implique que l'enfant nomme les objets de la même manière, même avec des erreurs de prononciation, ou même s'il utilise un surnom pour l'objet. La question n'a pas pour but de déterminer si les enfants prononcent les mots « correctement », et la traduction doit donc conserver le sens spécifique de « systématiquement ».

**EC15**

Le texte en rouge peut être remplacé si d’autres lettres que celles utilisées dans l'alphabet local sont utilisées (par exemple, des caractères dans la langue chinoise).

(Traduction) Le mot « reconnaître » doit être traduit par un mot similaire qui indique que l'enfant connaît et peut identifier 5 lettres. La question n’a pas pour objectif de déterminer si l'enfant sait lire des mots.

**EC18**

Cette question vise à déterminer si l'enfant peut fournir le nombre correct de petits objets. Dans le cadre du processus de personnalisation, le texte en rouge peut être remplacé par le nom d'un petit objet courant similaire qui est normalement à la disposition de l'enfant (comme un pois chiche ou un petit fruit) et qui est pertinent dans le contexte ou l'environnement du pays.

**EC20**

Dans le cadre du processus de personnalisation, le texte en rouge peut être remplacé si le coloriage ou les jeux de construction ne sont pas des activités habituelles pour les enfants dans le contexte du pays. Les activités choisies peuvent être orientées vers une tâche (comme travailler sur un puzzle ou ranger des vêtements) ou être de nature créative (comme dessiner, peindre ou faire des jeux d’imagination).

(Traduction) La traduction doit indiquer que l'enfant n'abandonne pas après un laps de temps très court. Des termes tels que « trop tôt » ou « trop vite » doivent être évités.

**EC21**

Dans le cadre du processus de personnalisation, le texte en rouge peut être remplacé par une référence à un autre type de personne familière et bien connue de l'enfant (par exemple, une tante, un oncle, un grand-père) et qui est pertinente dans le contexte du pays ou de l'environnement.

**EC24**

(Traduction) Il est important que « quotidiennement » ne soit pas traduit par « une fois par jour ». Il est important que « quelques fois par an » ne soit pas traduit par « plusieurs fois par an ».

**EC25**

(Traduction) Dans certaines langues, il se peut qu'il n'y ait pas d'équivalent à « combien ». Dans ce cas, il peut être nécessaire de traduire cette expression par « combien de fois », auquel cas les options de réponse devront également être révisées en conséquence : jamais, aussi souvent ou moins souvent, plus souvent, beaucoup plus souvent.

**Module Discipline de l’enfant**

Ce module nécessite une formation rigoureuse des enquêteurs, des éditeurs et des superviseurs. Les questions de ce module portent sur des méthodes disciplinaires qui peuvent être très courantes et d'autres qui sont fortement condamnées, voire interdites, et les attitudes à l'égard des méthodes disciplinaires varient fortement d'un pays à l'autre. Du temps supplémentaire est nécessaire pour s'entraîner à utiliser ces questions, lors des sessions de formation sous forme de jeux de rôle et lors des entretiens de l'étude pilote (pratique sur le terrain). Noter que le personnel de terrain peut avoir des opinions bien arrêtées sur ces mesures disciplinaires, et il faut veiller à ce que ces opinions n'interfèrent pas avec la collecte des informations contenues dans le module.

Une attention particulière doit être apportée lors de la traduction des questions de ce module. Les questions font référence à des méthodes disciplinaires allant des méthodes non violentes aux agressions psychologiques et aux punitions physiques, il ne faut ainsi pas changer l'ordre de ces questions. Noter que nous n’interrogeons pas sur les conséquences de ces actions, mais seulement sur le fait qu’elles ont eu lieu. Des pratiques courantes dans une culture peuvent ne pas exister dans une autre. Les éléments disciplinaires du module ont été choisis avec l'aide d'experts et visent à inclure des comportements qui sont universels - et qui vont de comportements courants à des comportements rares. Lorsqu'elles sont correctement traduites, ces pratiques devraient être comprises et applicables dans pratiquement tous les contextes. Veuillez lire les instructions pour chaque question afin de vous assurer que l'équipe d'enquête et les traducteurs savent ce qu'ils entendent par chacune d'elles.

**Thème complémentaire : Fonctionnement de l’enfant**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Allaitement et alimentation**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Module Vaccination**

Vous devez recueillir des informations sur plusieurs questions relatives à la vaccination dans votre pays avant de procéder à l'adaptation. Ces informations doivent être annexées au plan et au budget de l'enquête.

Plus précisément, l'équipe chargée de l'enquête doit :

1. Obtenir les carnets de vaccination des enfants utilisés dans votre pays et adapter le module en conséquence. Il vous faudra tous les carnets qui sont ou pourraient être émis pour les enfants ayant moins de 3 ans à la date prévue du début du travail sur le terrain. Les enquêteurs devront être formés sur tous ces aspects.
2. Obtenir le programme de vaccination national le plus récent pour les enfants et tenir compte de ce programme dans le module. Vous aurez également besoin d’informations sur les programmes qui ont été mis à jour (au moins) au cours des trois années précédant le début du travail sur le terrain. Les enfants peuvent avoir reçu des vaccins qui ne figurent plus sur les cartes. Tous les calendriers applicables doivent être soumis avec les questionnaires personnalisés dans le cadre du processus de révision décrit dans le cadre de collaboration technique des MICS.
3. Vérifier si des campagnes de vaccination (par exemple, des journées nationales de vaccination contre la polio, des campagnes contre la rougeole et d'autres campagnes telles que celles contre la fièvre jaune) ont été menées au cours de l'année précédente.

Sur la base de ces informations, vous devez adapter le module sur la vaccination à l'enquête, en tenant compte des combinaisons de vaccins, si nécessaire (HepB1 ou dtpheb1, par exemple), en omettant les « extra » antigènes s'ils ne sont pas inclus dans le calendrier de vaccination (comme la fièvre jaune), en reflétant le calendrier de vaccination dans les questions (comme la modification de l'âge approprié recommandé pour les vaccins contre la rougeole et la fièvre jaune) ou en ajoutant d'autres vaccins. Veuillez noter que dans certains pays, même si un vaccin combiné est dans le programme, des vaccins individuels peuvent encore être administrés, peut-être en raison de ruptures de stock de vaccin combiné. L’adaptation la plus importante consiste à rendre le travail des enquêteurs aussi simple que possible. Les enquêteurs doivent être en mesure de trouver facilement où noter ce qu'ils voient écrit sur les carnets. La préparation, l’adaptation, les instructions aux enquêteurs, les pré-tests, la formation avec des copies de carnets réellement remplis, etc. sont des ingrédients essentiels pour obtenir des données de qualité.

Il convient de noter que chacun des vaccins individuels doit être accompagné d'une question d’approfondissement correspondante dans la liste IM11-IM27A. Ne pas remplacer les vaccins supprimés par de nouveaux vaccins, mais plutôt supprimer et insérer de nouveaux vaccins avec les nouveaux numéros de question appropriés. Par exemple, si le Pentavalent est entièrement remplacé par le DTC, l'HepB et le Hib, IM20 et IM21 doivent être supprimés et de nouveaux IM20A, IM20B, IM20C, IM20D, IM20E et IM20F (trois vaccins avec deux questions pour chacun) doivent être insérés pour correspondre aux questions « si jamais reçu » et « combien de fois reçu ».

**IM2** et **IM3**

Comme pour la question UB0, veuillez adapter le « *carnet national de vaccination des enfants* » à la terminologie utilisée pour les carnets de vaccination à domicile.

**IM6**

Si la pratique courante dans le pays pour enregistrer les dates est différente du format utilisé ici (jj/mm/aaaa), vous pouvez modifier l'ordre des dates (c'est-à-dire jj/mm/aaaa).

Dresser la liste des vaccins en vous basant d'abord sur le programme de vaccination actuel et sur le carnet de vaccination le plus récent. Comparer ensuite cette liste par rapport aux programmes et aux carnets précédents, en tenant compte des vaccins combinés qui peuvent encore être remplacés par des antigènes individuels (par exemple, un vaccin Pentavalent est remplacé par trois injections individuelles de DTC, HepB et Hib).

**IM7**

La rubrique « *BCG vers Td Booster* » doit être personnalisée pour indiquer la première et la dernière dose de vaccin dans l'IM6.

**IM8** et **IM12**

Indiquer les dates et les types de vaccins administrés lors des campagnes de vaccination les plus récentes dans le pays. Si possible, indiquer la saison au cours de laquelle chaque campagne de la journée nationale de vaccination a eu lieu, car certaines personnes interrogées peuvent ne pas être en mesure d'identifier une date précise. Il est également conseillé d'énumérer les vaccins administrés au cours de ces campagnes, car cela peut également déclencher un rappel.

Les campagnes énumérées devraient de préférence couvrir les trois années précédentes.

Veuillez également personnaliser le texte en rouge de la question en fonction des types de campagnes inclus dans la liste personnalisée.

**IM9**

Personnaliser le texte en rouge si nécessaire, en fonction des types de campagne énumérés dans l'IM8.

**IM11**

Personnaliser le texte en rouge si nécessaire, en fonction des types de campagne énumérés dans IM12. Le texte doit être le même que celui qui a été personnalisé pour IM9.

**IM13**

La référence de la question en rouge doit être adaptée pour inclure tous les éléments énumérés dans l'IM12.

**IM14-IM27A**

Comme indiqué ci-dessus, chaque vaccination répertoriée dans l'IM6 doit faire l'objet d'une question, suivie dans la plupart des cas d'une question sur le nombre de doses. Les questions individuelles doivent être adaptées au niveau local, en utilisant le site de vaccination le plus courant (bras, épaule ou autre) et avec des questions qui correspondent aux vaccinations habituelles effectuées lors de la visite appropriée.

**IM26 – IM26A**

Le vaccin ROR (ou RR ou rougeole) est normalement administré par injection dans le bras à l'âge de 9 mois. Dans certains contextes, les enfants peuvent recevoir une injection dans la cuisse. Dans certains pays, le vaccin est administré à l'âge de 12 ou 15 mois. Une deuxième dose est administrée dès l'âge de 15 à 18 mois. La combinaison d'antigènes appropriée doit être utilisée dans la question, de même que l'âge approprié pour l'injection et le lieu commun de l'injection, conformément aux recommandations pour la vaccination dans le pays. Si une seule vaccination contre la rougeole est administrée, la question IM26A doit être supprimée en plus des sauts dans IM26.

Dans de très rares cas, la pratique consiste à vacciner individuellement contre la rougeole et la rubéole. Dans ce cas, les questions IM26 et IM26A doivent être modifiées pour couvrir uniquement la rougeole et une question supplémentaire doit être insérée dans IM26B pour traiter de la vaccination contre la rubéole.

**IM28**

Cette question doit être incluse si les carnets de vaccination ne sont disponibles que dans les établissements de santé. Dans la plupart des cas, cette question doit être supprimée (c'est-à-dire qu'il ne faut pas inclure le formulaire « Enregistrement des vaccinations dans les centres de santé ») si les personnes interrogées disposent de registres à domicile. Dans certains pays, la question et le formulaire peuvent être inclus si les carnets de vaccination dans les centres de santé sont disponibles, de bonne qualité, et s'il y a un intérêt à obtenir ces carnets en plus des carnets de vaccination à domicile.

Dans certains pays, les carnets de vaccination ne sont conservés que dans les établissements de santé et ne sont pas remis aux mères ou aux personnes qui s'occupent des enfants à titre principal. Si tel est le cas, vous devez prendre des dispositions afin que les équipes de terrain se rendent dans les établissements de santé pour recueillir ces informations à l'aide du « Formulaire d'enregistrement des vaccinations dans les centres de santé ». Personnaliser, imprimer et remettre aux équipes de terrain le formulaire « Formulaire d'enregistrement des vaccinations dans les centres de santé » qui sera initialement rempli à la main dans les établissements de santé.

Lorsque les enquêteurs administrent le Module de vaccination du Questionnaire pour les enfants de moins de cinq ans aux mères/personnes s'occupant principalement des enfants, ils doivent enregistrer '1' ou '3' pour IM2 dans ces cas, et, en suivant le flux, poser les questions à partir de IM11 pour obtenir les informations de rappel sur les vaccinations.

Les enquêteurs doivent également veiller à inclure, en haut du « Formulaire d'enregistrement des vaccinations dans les centres de santé », les informations d'identification qui leur permettront ensuite de faire correspondre les formulaires de vaccination avec le questionnaire ; plus précisément, de faire correspondre les questions HF1 à HF5 et HF7A et HF7B avec les questions UF1 à UF5 et UB1 et IM5A du Questionnaire pour les enfants de moins de cinq ans.

Les équipes de terrain doivent se rendre dans l'établissement de santé où sont conservés les carnets de vaccination, identifier les carnets des enfants inclus dans l'enquête et remplir le « Formulaire d'enregistrement des vaccinations dans les centres de santé » en fonction des informations figurant sur le carnet.

**Thème complémentaire : Module Recours aux soins et aux traitements de la diarrhée**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Recours aux soins et aux traitements de l’IRA**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Recours aux soins et aux traitements du paludisme**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Formulaire de mesures anthropométriques**

Aucun changement n’est nécessaire.

## Formulaire Enregistrement des vaccinations dans les centres de santé

La liste des vaccinations dans HF12 devrait correspondre à celle établie pour IM6, en l'adaptant si nécessaire comme décrit ci-dessus.

## Questionnaire Enfants et adolescents de 5 à 17 ans

**Panneau d’information de l’enfant de 5 à 17 ans (page 1)**

Remplacer « Nom et année de l'enquête » par le nom et l'année (ou les années) du travail sur le terrain de l'enquête.

**FS1**, **FS2**, **FS5**, **FS6**, et **FS10A/B**

Veuillez consulter les instructions de personnalisation pour HH1, HH2, HH3 et HH4, et HH12 ci-dessus.

**Panneau d’information de l’enfant de 5 à 17 (page 19)**

**FS12**, **FS13**, **FS14**, **FS15E**, **FS15F**, et **FS15J**

Voir les instructions de personnalisation pour HH13, HH14, HH15 et HH16 ci-dessus.

**Module Caractéristiques de l’enfant**

**CB5** et **CB6**

Le texte en rouge doit être remplacé par les noms courants des programmes d'EPE dans le pays, tels que crèche, école maternelle, centre communautaire de Développement de la Petite Enfance, etc. Voir les instructions de personnalisation pour la question ED4.

**Thème complémentaire : Module Assurance maladie**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Module Travail des enfants**

**CL1**

Dans la plupart des enquêtes, aucun changement n’est nécessaire pour les quatre questions [A]-[X] de la section CL1. Cependant, veuillez examiner ces questions afin de déterminer s'il est utile d'inclure un exemple spécifique à chaque pays. Toutes les activités énumérées dans les questions [A] à [X] comptent comme des activités économiques pour le calcul de l'indicateur sur le travail des enfants et tout ajout ou changement doit être effectué selon les activités liées à la question individuelle, comme décrit ci-dessous.

La question [A] désigne une série d'activités liées à l'agriculture auxquelles l'enfant peut s’être adonné ou avoir contribué. [B] désigne une série d'activités liées à d'autres types d'entreprises familiales, d'entreprises que l'enfant peut posséder ou d'entreprises appartenant à des membres de sa famille, avec lesquelles l'enfant a pu travailler avec ou sans rétribution financière. [C] désigne la production ou la vente de divers types de produits, tels que des articles, de l'artisanat, des vêtements, de la nourriture ou des produits agricoles. [X] est destiné à couvrir toutes les autres activités de production et/ou de distribution de biens et de services qui ne sont pas couvertes par les trois questions précédentes. Veuillez noter que les activités telles que le nettoyage ou la préparation de repas pour le ménage ne sont pas censées être saisies ici mais dans la question CL11.

**CL4**, **CL5** et **CL6**

Les trois questions sont conçues pour déterminer si l'enfant travaille dans des conditions dangereuses et décrire les conditions dangereuses les plus courantes dans lesquelles les enfants travailleurs peuvent être amenés à travailler. Il est nécessaire d'examiner les conditions incluses dans ces questions (en particulier celles énumérées dans la CL6) afin de déterminer si elles sont adéquates dans le contexte spécifique du pays. Les experts en matière de travail des enfants doivent être consultés, par exemple au sein du ministère du travail, de l'UNICEF, de l'OIT ou d'autres organismes, de même que les enquêtes précédentes sur le travail des enfants ou les enquêtes comprenant des modules sur le travail des enfants, c'est-à-dire une enquête sur les forces de travail. Des questions supplémentaires peuvent être ajoutées avant la CL4, la CL5 ou la CL6 (ou au sein de la CL6, avant la CL6[X]). La décision de placement doit être évaluée en fonction de la question particulière. Veuillez conserver les codes et garder [X] comme question finale, car elle est destinée à détecter toute autre situation dangereuse qui n'est pas directement posée.

S'il n'y a pas de demande ou d'intérêt pour connaître la fréquence de chaque type individuel de conditions dangereuses, des instructions de saut peuvent être insérées de sorte que le premier « oui » à l'une des conditions dans CL4, CL5 et CL6 permette de passer à CL7. Cela permettra de calculer l'indicateur 8.2 des MICS (indicateur 8.7.1 des ODD).

**CL7** et **CL9**

Ces deux types d'activités (l'une ou l'autre ou les deux) peuvent être supprimés du questionnaire si ces activités ne sont pas applicables dans le pays. Si CL7 ou CL9 sont supprimés, veuillez également supprimer CL8 ou CL10, respectivement. Si elles sont supprimées sous cette forme directe, ces activités peu fréquentes doivent être saisies dans CL11[X] et une instruction en ce sens doit être ajoutée aux instructions destinées aux enquêteurs.

**CL11**

Cette liste comprend les tâches ménagères les plus courantes et les plus fastidieuses. Toutefois, vous aurez peut-être tendance à ajouter des tâches spécifiques à votre pays qui ne sont pas déjà mentionnées. Veuillez insérer toute corvée supplémentaire au-dessus de la question [X], car celle-ci est destinée à prendre en compte les tâches qui ne sont pas spécifiquement mentionnées. Ne pas oublier non plus que les tâches ne doivent pas être des activités économiques, car celles-ci doivent être saisies exclusivement dans CL1. A cet égard, noter également que la corvée d'eau et la collecte de bois de chauffage sont déjà mentionnées dans les questions CL7 et CL9.

Consulter des experts en statistiques du travail en ce qui concerne les modifications souhaitées à CL11.

**Module Discipline de l’enfant**

Ce module nécessite une formation rigoureuse des enquêteurs, des éditeurs et des superviseurs. Les questions de ce module portent sur des méthodes disciplinaires qui peuvent être très courantes et d'autres qui sont fortement condamnées, voire interdites, et les attitudes à l'égard des méthodes disciplinaires varient fortement d'un pays à l'autre. Du temps supplémentaire est nécessaire pour s'entraîner à utiliser ces questions, lors des sessions de formation sous forme de jeux de rôle et lors des entretiens de l'étude pilote (pratique sur le terrain). Noter que le personnel de terrain peut avoir des opinions bien arrêtées sur ces mesures disciplinaires, et il faut veiller à ce que ces opinions n'interfèrent pas avec la collecte des informations contenues dans le module.

Une attention particulière doit être apportée lors de la traduction des questions de ce module. Les questions font référence à des méthodes disciplinaires allant des méthodes non violentes aux agressions psychologiques et aux punitions physiques, il ne faut ainsi pas changer l'ordre de ces questions. Noter que nous n’interrogeons pas sur les conséquences de ces actions, mais seulement sur le fait qu’elles ont eu lieu. Des pratiques courantes dans une culture peuvent ne pas exister dans une autre. Les éléments disciplinaires du module ont été choisis avec l'aide d'experts et visent à inclure des comportements qui sont universels - et qui vont de comportements courants à des comportements rares. Lorsqu'elles sont correctement traduites, ces pratiques devraient être comprises et applicables dans pratiquement tous les contextes. Veuillez lire les instructions pour chaque question afin de vous assurer que l'équipe d'enquête et les traducteurs savent ce qu'ils entendent par chacune d'elles.

**Thème complémentaire : Module Fonctionnement de l’enfant**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Thème complémentaire : Module Emploi du temps**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

**Module Implication des ménages dans l’éducation**

**PR4**

Remplacer le texte en rouge par une adaptation similaire effectuée pour CB5 et CB6.

**PR7**

Adapter le terme « bulletin scolaire » pour qu'il corresponde à l'expression couramment utilisée dans le pays. Par exemple, « rapport de l'élève », « bulletin de notes scolaires », « bilan de performance », etc.

**PR9**

Remplacer le texte en rouge par le terme approprié pour l'association de parents d'élèves (par exemple « association de parents d'élèves ») et pour le comité de gestion de l'école (par exemple « comité de gestion de l'école »).

**PR11**

PR11 est une question facultative qui ne s'applique qu'aux pays qui ont une politique ou une pratique de production de bulletins scolaires.

Les bulletins scolaires fournissent des informations sur les performances de l'école, par exemple des détails sur les finances de l'école, les résultats des élèves et les qualifications des enseignants.

**Module Compétences d’apprentissage (FL)**

Ce module est une évaluation directe des compétences des enfants en lecture et en calcul. Il est conçu pour mesurer les compétences en lecture et en calcul que les enfants sont censés avoir acquises à la fin de la deuxième année de l'enseignement primaire.

Le module commence par quelques questions sur les habitudes de lecture de l'enfant, la langue qu'il parle à la maison et la langue utilisée par ses enseignants pendant l’école. Ces questions sont suivies d'une évaluation de la lecture et d'une évaluation du calcul. Chaque évaluation se compose de plusieurs éléments. L'évaluation du calcul comprend quatre exercices de calcul et l'évaluation de la lecture comprend une courte histoire suivie de cinq questions de compréhension.

Alors que les tâches de calcul ne nécessitent généralement pas de personnalisation, il existe plusieurs étapes et considérations concernant la **personnalisation de l'évaluation de la lecture** :

* **Une équipe d'experts du ministère de l'Éducation**, spécialisés dans les programmes scolaires et l'évaluation des premières années d'études, devrait guider le processus de personnalisation, en consultation avec les spécialistes régionaux MICS, qui transmettront directement toutes les questions aux experts en apprentissage de l'UNICEF.
* La première question à aborder dans le processus de personnalisation est **la sélection de la (des) langue(s)** dans laquelle (lesquelles) les compétences fondamentales en lecture seront évaluées :

1. Les enquêtes menées dans des contextes où une seule langue est utilisée comme moyen d'instruction dans les premières années de l'enseignement primaire, conformément à la politique officielle du ministère de l'Éducation, évalueront les compétences en lecture dans cette langue uniquement

* Ces enquêtes doivent utiliser la version du module Compétences d’apprentissage (FL) conçue pour les environnements unilingues (voir l'annexe C).

1. Les enquêtes menées dans des contextes où plus d'une langue est utilisée comme moyen d'instruction dans les premières années de l'enseignement primaire peuvent sélectionner deux langues ou plus pour l'évaluation. Il n'est toutefois pas toujours faisable d'élaborer et de présenter l'évaluation de la lecture dans toutes les langues utilisées pour l'enseignement. Par exemple[[1]](#footnote-1), une langue peut être reconnue comme langue d'enseignement dans la politique nationale, mais il se peut qu'il n'y ait pas de manuels ou de matériel de lecture disponibles dans cette langue. Dans de tels cas, cette langue ne peut pas être utilisée pour l'évaluation de la lecture dans le cadre des MICS. Il peut être complexe d'exclure des langues de l'évaluation pour des raisons de sensibilité culturelle ou d'équité. Il est donc très important que les experts du ministère de l'Éducation guident ce processus en consultation avec les spécialistes régionaux des MICS, qui transmettront toute question aux experts en apprentissage de l'UNICEF.

* Ces enquêtes doivent utiliser la version du module FL conçue pour les environnements multilingues (fournie dans le questionnaire standard pour les enfants et les adolescents âgés de 5 à 17 ans).
* L’étape suivante de la personnalisation de l'évaluation de la lecture consiste à **analyser le texte pour s'assurer que le vocabulaire et les références culturelles sont appropriés et pertinents dans le contexte local**. Cela s'applique aussi bien aux évaluations unilingues qu’aux évaluations multilingues. Des lignes directrices sur la manière de procéder à une analyse de texte sont fournies ci-dessous
* Comme décrit plus haut, l'évaluation de la lecture consiste à lire une histoire courte et à répondre à une série de questions de compréhension liées à l'histoire. MICS a développé **deux passages de lecture standard** (chacun avec les questions correspondantes) : l'un sur une fille nommée Marie et l'autre sur un garçon nommé Moïse. Ces deux histoires standard sont disponibles en **cinq langues** : anglais, espagnol, français, russe et arabe. Des exercices de lecture standards sont également disponibles dans ces langues.

Si les compétences en lecture sont évaluées dans une seule langue, sélectionner l'une des histoires standard (Moïse ou Marie) et procéder comme suit :

1. Si la langue de l'évaluation est l'une des cinq langues disponibles, analyser le texte de l'histoire sélectionnée dans cette langue. Par exemple, si la langue de l'évaluation est l'espagnol, choisir la version espagnole de l'histoire de Marie ou de Moïse et analyser le texte en suivant les conseils fournis ci-dessous.
2. Si la langue de l'évaluation n'est pas l'une des cinq langues disponibles, traduire d'abord l'histoire sélectionnée dans la langue de l'évaluation, puis analyser le texte traduit en suivant les conseils fournis ci-dessous.

Remarque : Les traductions doivent être préparées par des experts du ministère de l'Éducation disposant d’une connaissance de la langue.

Si les compétences en lecture sont évaluées dans plus d'une langue, les deux histoires standards (Moïse et Marie) doivent être utilisées dans l'évaluation. L'une des situations suivantes peut s'appliquer :

1. Toutes les langues utilisées dans l'évaluation font partie des cinq langues disponibles. Par exemple, si les langues de l'évaluation sont l'arabe et le français, choisir les versions arabe et française des deux histoires. Cela donne un total de quatre histoires (deux en arabe et deux en français). Analyser les quatre textes en suivant les conseils ci-dessous.
2. Aucune des langues utilisées dans l'évaluation ne figure parmi les langues disponibles. Dans ce cas, commencer par traduire les deux histoires dans chacune des langues qui seront utilisées pour l'évaluation. Par exemple, si l'évaluation se fait en deux langues, traduire les deux histoires dans chacune des langues. Vous obtiendrez ainsi quatre versions traduites des histoires standards. Analyser les quatre textes traduits en suivant les conseils ci-dessous.
3. Les langues utilisées pour l'évaluation sont une combinaison de langues disponibles et non disponibles. Dans ce cas, suivre les instructions des points a et b ci-dessus. Par exemple, la MICS 2019 du Zimbabwe a évalué les compétences en lecture en shona, en ndebele et en anglais. L'équipe chargée de l'enquête a utilisé les versions anglaises des histoires de Moïse et Marie qui étaient disponibles. En outre, elle a traduit les deux histoires en shona et en ndebele. Il en est résulté six versions des histoires : trois versions de l'histoire de Moïse (en shona, en ndebele et en anglais) et trois versions de l'histoire de Marie (en shona, en ndebele et en anglais). Une analyse de texte a été préparée pour chaque version linguistique de chacune des histoires. Au total, six textes ont été analysés.

* Une **analyse du texte** permet d’examiner l'histoire pour s'assurer que le vocabulaire est adapté à un niveau de lecture de deuxième année et que les éléments de l'histoire sont pertinents dans le contexte local. Les procédures décrites ci-dessous doivent être suivies même lorsque l'on utilise des histoires dans l'une des cinq langues disponibles (anglais, espagnol, français, russe et arabe) :
* Vérifier le vocabulaire. Les références pour la vérification du vocabulaire doivent être des manuels de langue ou de lecture approuvés par le gouvernement pour la 2ème année d'études. Si cela n'est pas possible, utiliser des livres de lecture qui sont approuvés par le gouvernement pour la 2ème année. Ne pas utiliser de livres portant sur d'autres matières comme les mathématiques ou les sciences. N'inclure que les livres utilisés par les élèves. Ne pas inclure les livres utilisés par les enseignants.
* Documenter les résultats de la vérification du vocabulaire en enregistrant les informations suivantes dans une feuille Excel (voir le modèle ci-dessous) :
  + Préciser l'histoire (Moïse ou Marie) et la langue (par exemple, Histoire : Moïse ; Langue : Russe)
  + Numéroter et énumérer tous les mots qui apparaissent dans le texte.
  + Indiquer si le mot peut être trouvé dans les livres et, si oui, où (par exemple, l'unité et la page). Une référence à l'endroit où se trouve le mot dans les livres suffit.
  + Si un mot de l'histoire ou des questions de compréhension correspondantes ne se trouve pas dans les livres, suggérer un autre mot qui apparaît dans les livres. Le nouveau mot ne doit pas forcément être un synonyme ou un équivalent de l'ancien mot, mais il doit avoir un sens dans l'histoire (ou dans la question associée) et ne pas affecter le sens de l'histoire. Par exemple, dans certains cas, le mot « banane » peut être remplacé par le mot « pomme ». Consigner clairement les changements suggérés dans la feuille Excel sous la rubrique « Mot alternatif ».
  + Utiliser les « Notes » pour fournir des précisions. Par exemple, les experts peuvent recommander qu'un mot qui n'apparaît pas dans le manuel soit maintenu dans l'histoire parce que d'autres mots qui apparaissent dans le manuel sont très proches en termes de forme et d'orthographe, ce qui suggère que le niveau de difficulté du mot original est approprié. Ce type de justification doit être clairement documenté pour les personnes chargées de la révision.

**Exemple de feuille Excel pour documenter l'analyse de texte pour chaque version de l'histoire utilisée dans l'évaluation de la lecture**

**Histoire A; Langue: X**



* Une fois que l'analyse de texte est terminée, préparer la version personnalisée de l'histoire et des questions. La personnalisation de l'histoire et des questions se fait essentiellement en remplaçant les mots nécessaires en fonction des résultats de l'analyse du texte.
* Veuillez noter que même si de petites modifications dans le vocabulaire sont acceptables, les changements doivent être réduits au minimum et introduits uniquement lorsque cela est strictement nécessaire. Même de petits changements peuvent altérer par inadvertance le sens de l’histoire ou le déroulé narratif d’une manière qui affecte la compréhension.
* Parmi les exemples de changements sûrs, on peut évoquer le remplacement des noms des personnages dans une histoire avec des noms locaux (en veillant à garantir l’équilibre entre les sexes). Remplacer le nom des fruits, des légumes ou d’arbres peuvent sont aussi des exemples d’autres changements simples.
* D’autres modifications acceptables peuvent être liées au programme d’études. Le MICS Madagascar 2018, par exemple, a évalué les compétences en alphabétisation en malgache et en français. Alors que la version malgache de l’histoire a été écrite au passé en suivant les histoires standards, la version française de l’histoire a dû être personnalisée au présent car le passé n’est pas enseigné en français en deuxième année dans le pays.
* Enfin, veuillez vérifier les fautes de frappe et vous assurer que les mots sont correctement séparés/espacés. Veuillez vous assurer que les accents et les signes de ponctuation sont corrects. Veuillez vous assurer que les conventions d’écriture sont celles respectées en classe. Lorsqu’il existe des instructions contradictoires sur la façon dont un mot est orthographié, veuillez vous assurer que les meilleures pratiques sont suivies.
* Veuillez consulter les spécialistes régionaux MICS lors de la personnalisation des histoires. Ils adresseront toutes vos questions aux experts en apprentissage de l’UNICEF.
* Enfin, le processus de personnalisation se termine par la soumission de la documentation suivante pour examen final par les experts en apprentissage de l’UNICEF :
* Rédaction finale de tous les supports personnalisés : les exercices d’entrainement, les histoires et leurs questions et réponses de compréhension correspondantes.
* Si l'une ou les deux histoires ont été traduites de l'une des cinq langues disponibles vers d'autres langues, soumettre tous les textes traduits (les exercices d’entrainement, les histoires, les questions et réponses) et leurs rétro-traductions vers l'anglais, le français ou l'espagnol. Par exemple, dans le cas de la MICS 2019 au Zimbabwe, les traductions des histoires en shona et en ndebele ont été retraduites en anglais (par une personne différente du traducteur original). Toutes les traductions et les rétro-traductions correspondantes doivent être soumises pour examen.
* La documentation montrant les résultats des analyses de texte effectuées pour toutes les versions linguistiques des histoires qui seront utilisées dans l'évaluation (voir la feuille Excel ci-dessus).
* Les copies scannées (.pdf) des manuels de langue et des livres de lecture utilisés pour les analyses de texte.

**Protocole de détermination de la langue d'évaluation lorsque plusieurs langues sont disponibles.** L'objectif du module Compétences d’apprentissage (FL) n'est pas d'évaluer les compétences en lecture dans une langue particulière. L'objectif est de mesurer les compétences en lecture dans n'importe quelle langue que les enfants sont capables de lire :

1. Les enfants scolarisés au moment de l'enquête (ou qui ont été scolarisés dans le passé) effectuent les exercices de lecture dans la langue d'enseignement (telle qu'ils l'ont déclarée dans FL9A/B). Si l'évaluation de la lecture n'est pas disponible dans la langue indiquée dans FL9A/B ou si l'enfant échoue aux tâches de lecture dans cette langue, l'enfant se voit offrir la possibilité d'essayer les tâches de lecture dans l'une des autres langues disponibles.
2. Les enfants qui n'ont jamais été scolarisés se voient confier les tâches de lecture dans la langue qu'ils parlent à la maison (telle qu'ils l'ont déclarée dans FL7). Ceux qui échouent aux tâches dans cette langue (ou qui refusent d'essayer) se voient offrir la possibilité d'essayer dans l'une des autres langues disponibles.

Si les tâches de lecture ne sont pas disponibles dans la langue que l’enfant apprend à l'école (comme indiqué dans FL9A/B) ou dans la langue parlée à la maison (indiquée dans FL7), il se peut qu'il ne soit pas possible d'évaluer les compétences en lecture de l'enfant dans quelque langue que ce soit.

**Des conseils pour l'adaptation des questions FL3-FL22[E]** sont fournis ci-dessous.

(Remarque : si l'évaluation se fait dans une seule langue, veuillez vous référer à l'annexe C pour les conseils correspondants)

**FL3**

Suivre les conseils de personnalisation concernant HH12.

**FL7**

Les catégories de réponses doivent être personnalisées, généralement en copiant simplement les langues utilisées pour HH14-16. Les langues dans lesquelles les tâches de lecture sont disponibles doivent être répertoriées sous « Test de lecture disponible » (c'est-à-dire utiliser les codes de réponse 11-19), tandis que les langues pour lesquelles le test de lecture n'est pas disponible doivent être répertoriées sous « Test de lecture non disponible » (c'est-à-dire utiliser les codes de réponse 21-29).

**FL9A/B**

Identique à la personnalisation effectuée pour le FL7.

**FL9C**

Modifier le texte en rouge dans la catégorie de réponse 1 pour inclure uniquement les langues de FL7/9 pour lesquelles un livre de lecture et de calcul est disponible. Modifier les catégories de langues énumérées en rouge dans la catégorie de réponse 2 pour inclure celles qui n'ont pas de livre.

**FL10C**

Modifier les langues en rouge pour obtenir la liste de toutes les langues dans lesquelles les tâches de lecture sont disponibles.

**FL13** – **FL18**

Ces questions sont conçues comme un exercice de lecture pour les jeunes enfants et les enfants non scolarisés. Les exercices d’entrainement comprennent un texte très simple suivi de deux questions de compréhension de base. Ces exercices doivent être disponibles dans chacune des langues dans lesquelles l'évaluation de la lecture est disponible.

Une fois que les versions personnalisées/traduites des questions pratiques ont été examinées par les spécialistes des MICS, remplacer le texte en rouge par ces questions.

**FL19**

La première tâche de lecture dans le module FL est la lecture d'une histoire courte (ou passage de lecture). Ce passage doit être disponible dans toutes les langues qui ont été sélectionnées pour être incluses dans l'évaluation des compétences fondamentales en lecture.

Une fois que les versions personnalisées/traduites des questions pratiques ont été examinées par les spécialistes des MICS, remplacer le texte en rouge par ces questions.

**FL20**

En raison de la personnalisation et de la traduction, la longueur des passages de lecture présentés dans FL19 variera. Les différentes versions linguistiques (ou personnalisées) d'une même histoire standard se traduiront par un nombre de mots différent. Par exemple, la version anglaise de l'histoire standard de Moïse compte 72 mots, contre 70 dans sa version espagnole ou 86 dans sa version française. Veuillez modifier le texte en rouge pour refléter chaque langue dans laquelle le passage de lecture est disponible, suivi du nombre de mots correspondant. Par exemple, dans le cas de la MICS 2019 du Zimbabwe, où trois langues ont été utilisées pour l'évaluation de la lecture, le texte a été adapté comme suit : (anglais : 72 ; shona : 46 ; ndebele : 50).

**FL21A**

La deuxième tâche de l'évaluation de la lecture est une série de questions de compréhension liées à l'histoire courte du FL19. Pour passer de la première tâche (lecture d'une histoire courte) à la seconde (questions de compréhension), l'enfant doit lire correctement au moins 90 % des mots de l'histoire. En d'autres termes, si un enfant lit incorrectement, manque ou n'essaie pas de lire plus de 10 % des mots de l'histoire présentée au FL19, il ne se verra pas poser de questions sur l'histoire.

Afin de déterminer le nombre de mots correspondant à ce seuil de 10 %, il faut d'abord calculer 10 % du nombre total de mots, puis choisir le nombre entier immédiatement supérieur. Par exemple, si un passage comporte 72 mots, 10 % de 72 est égal à 7,2. Le nombre immédiatement supérieur est 8. Un enfant qui échoue sur 8 mots ou plus dans une histoire de 72 mots ne passera pas à la tâche de compréhension. Dans un autre exemple, dans une histoire comportant 60 mots, 10 % est 6, et le nombre immédiatement supérieur est 7. Dans une histoire de 60 mots, un enfant qui échoue sur 7 mots ou plus ne passera pas à la tâche de compréhension.

Calculer la valeur seuil de 10 % pour chaque version linguistique de l'histoire présentée dans FL19. Modifier ensuite le texte en rouge pour refléter toutes les langues dans lesquelles le passage de lecture est disponible et les valeurs seuils de 10 % correspondantes. En suivant l'exemple de l'enquête MICS 2019 du Zimbabwe, ce texte serait personnalisé comme suit : (anglais : 8 ; shona : 5 ; ndebele : 6).

**FL21B[A], [B], [C], [D], [E]**

La deuxième tâche de lecture du module FL consiste en cinq questions de compréhension relatives à l'histoire du FL19. Ces questions - et les réponses correspondantes - doivent être disponibles dans chacune des langues dans lesquelles l'histoire du FL19 est présentée. Si l'histoire a été traduite dans une langue autre que celles disponibles (anglais, espagnol, français, russe ou arabe), les questions de compréhension et les réponses correspondantes doivent également être traduites dans cette langue. Les questions et les réponses doivent également être adaptées pour être cohérentes avec les modifications apportées aux histoires standards.

Une fois que les questions et les réponses personnalisées/traduites ont été examinées par les spécialistes des MICS, remplacer le texte rouge par ces questions et ces réponses.

**FL21D**

Si un enfant échoue au passage de lecture ou aux questions de compréhension, il a la possibilité d'essayer de lire une autre histoire dans l'une des autres langues disponibles. L'enfant peut ou non vouloir essayer.

Les catégories de réponses doivent être personnalisées afin de répertorier toutes les langues dans lesquelles les tâches de lecture sont disponibles.

Personnaliser la formulation de la question en sélectionnant l'une des options disponibles. Sélectionnez « cette langue » si l'évaluation de la lecture n'est disponible qu'en deux langues. Sélectionnez « l'une d'entre elles » si l'évaluation de la lecture est disponible dans plus de deux langues.

**FL21G-L**

Voir ci-dessus les conseils de personnalisation pour le premier exercice (FL13-FL18).

**FL21O-FL22[E]**

Voir ci-dessus les conseils de personnalisation pour le premier passage de lecture, les filtres et les questions de compréhension (FL19-FL21B[E]).

**Livret du Module FL**

Pendant l'entretien, l'enquêteur remettra à l'enfant un livret comprenant l'exercice de lecture, le passage de lecture et les tâches mathématiques. Ce livret est également appelé « livre de lecture et de calcul ». L'enfant sera en mesure de lire directement dans le livret. Le livret n'est pas destiné à être conservé par l'enfant. L'enfant doit rendre le livret à l'enquêteur une fois l'entretien terminé. Veuillez ne pas apporter de changement à la conception de la page de couverture, car elle est destinée à ne pas distraire l'enfant de quelque manière que ce soit. Le livret ne doit pas être imprimé avec les questionnaires, mais comme un document séparé. Si l’évaluation de la lecture est effectuée dans plus d’une langue, il est nécessaire de préparer des livrets individuels pour chacune des langues avec le nom de la langue imprimé sur couverture. Cela peut aider les enquêteurs à trouver plus facilement la version linguistique du livret dont ils ont besoin pour chaque entretien.

**Thème complémentaire : Formulaire de mesures anthropométriques**

Si cette option est sélectionnée pour l'enquête, insérer le module comme indiqué dans le document d'orientation de personnalisation spécifique fourni avec le thème. Dans le cas contraire, supprimer l'espace réservé du questionnaire de base.

# ANNEXE A : Options pour le module Fécondité/Historique des naissances

Comme décrit dans le document principal, il existe des options de personnalisation de ces modules liés. Veuillez en discuter avec le coordinateur régional/la coordinatrice régionale MICS :

* Pour mesurer la mortalité infantile et la fécondité, il est recommandé de conserver les modules tels quels.
* Si seul un résumé de l'historique des naissances est souhaité (pour le calcul des taux indirects de mortalité infantile et des taux de fécondité sur un an) : Supprimer les deux modules et les remplacer par le module Fécondité présenté ci-dessous.
* Si aucun indicateur de mortalité infantile et de fécondité n'est souhaité, il est recommandé de conserver l'historique récapitulatif des naissances, car la méthodologie a été expérimentée et a fait ses preuves, et on sait qu'elle permet généralement d'obtenir une meilleure couverture des naissances vivantes récentes, qui sont toujours nécessaires pour établir l'éligibilité aux modules suivants. Cela permettra également de calculer les indicateurs de mortalité et de fécondité mentionnés, qui sont d'excellents marqueurs de la qualité globale des données de l'enquête. Si vous souhaitez toujours supprimer les deux modules, veuillez les supprimer et les remplacer comme décrit ci-dessous par le module sur la fécondité dans cette annexe.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **FÉCONDITÉ CM** | | |
| **CM1**. Maintenant je voudrais vous poser des questions sur toutes les naissances que vous avez eues au cours de votre vie. Avez-vous déjà enfanté ?  *Ce module et celui sur l’historique des naissances ne doivent comprendre que les enfants nés vivants. Aucun mort-né ne doit être inclus comme réponse à aucune question.* | OUI 1  NON 2 | 2*CM8* |
| **CM2**. Avez-vous des fils ou des filles à qui vous avez donné naissance et qui vivent actuellement avec vous ? | OUI 1  NON 2 | 2*CM5* |
| **CM3**. Combien de fils vivent avec vous ?  *Si aucun, enregistrer « 00 »* | fils À la maison \_\_ \_\_ |  |
| **CM4**. Combien de filles vivent avec vous ?    *Si aucune, enregistrer « 00 »* | FILLES À LA MAISON \_\_ \_\_ |  |
| **CM5**. Avez-vous des fils ou des filles à qui vous avez donné naissance qui sont en vie mais qui ne vivent pas avec vous ? | OUI 1  NON 2 | 2*CM8* |
| **CM6**. Combien de fils sont en vie mais ne vivent pas avec vous ?    *Si aucun, enregistrer « 00 »* | FILS AILLEURS \_\_ \_\_ |  |
| **CM7**. Combien de filles sont en vie mais ne vivent pas avec vous ?  *Si aucune, enregistrer « 00 ».* | FILLES AILLEURS \_\_ \_\_ |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CM8**. Avez-vous donné naissance à un fils ou une fille qui est né(e) vivant(e) mais qui est décédé(e) par la suite ?  Si « Non », insister en demandant :  Je veux dire, un enfant qui a pleuré, qui a fait un mouvement, un son ou un effort pour respirer, ou qui a manifesté d’autres signes de vie même très brièvement. | OUI 1  NON 2 | 2*CM11* |
| **CM9**. Combien de fils sont décédés ?    *Si aucun, enregistrer « 00 ».* | fils DÉCÉDÉS \_\_ \_\_ |  |
| **CM10**. Combien de filles sont décédées ?    *Si aucune, enregistrer « 00 ».* | filLEs DÉCÉDÉES \_\_ \_\_ |  |
| **CM11**. Additionner les réponses à CM3, CM4, CM6, CM7, CM9 et CM10. | TOTAL \_\_ \_\_ |  |
| **CM12**. Je voudrais être sûre d’avoir bien compris : vous avez eu au total (***nombre total de naissances vivantes à CM11***) naissances au cours de votre vie. Est-ce bien exact ? | OUI 1  NoN 2 | 1*CM14* |
| **CM13**. *Vérifier les réponses à CM1-CM10 et faire les corrections nécessaires jusqu’à ce que la réponse à CM12 soit « Oui ».* |  |  |
| **CM14A**. Vérifier CM11 : Combien de naissances vivantes ? | pas de naissances vivantes, CM11=00 0  une ou plusieurs naissances vivantes,CM11=01 ou plus 1 | 0*Fin*  1*CM15A*  1*CM15B* |
| **CM15A**. Quel est le mois et l'année de naissance de votre enfant ?  **CM15B**. Quel est le mois et l’année de la dernière de vos (***nombre total dans CM11***) naissances ?  *Le mois et l’année doivent être enregistrer* | Date de la derniÈRE NAISSANCE  MoIS \_\_ \_\_  ANNÉE \_\_ \_\_ \_\_ \_\_ |  |
| **CM16A**. *Vérifier CM11. Combien de naissances vivantes ?* | Une seule naissance vivante, CM11=01 1  deux naissances vivantes ou plus,  CM11=02 ou plus 2 | 1*CM17* |
| **CM16B**. En quel mois et en quelle année a eu lieu la première de vos (***nombre total dans CM11***) naissances ? | Date de la premIÈRE NAISSANCE  Mois \_\_ \_\_  NSP LE MOIS 98  ANNÉe \_\_ \_\_ \_\_ \_\_  NE SAIT PAS L’ANNÉE 9998 |  |
| **CM16C**. *Vérifier CM16B. L'année de naissance est-elle enregistrée ?* | OUI 1  NoN 2 | 1*CM17* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CM16D**. Il y a combien d'années que vous avez accouché pour la première fois ?  *Demander :*  Quel âge a ou aurait votre enfant aujourd'hui ?  Quel âge aviez-vous à la naissance de votre enfant ?  *Si vous utilisez la deuxième question, n'oubliez pas d'utiliser l'âge de la personne interrogée pour calculer le nombre d'années écoulées depuis la première naissance.* | ANNÉES ÉCOULÉES DEPUIS LA PREMIÈRE NAISSANCE \_\_ \_\_ |  |
| **CM17**. Vérifier CM15A/B : la dernière naissance a eu lieu dans les deux dernières années, c'est-à-dire depuis (**mois de l'entretien**) en (**année de l'entretien moins 2**) ?  *Si le mois de l'entretien et le mois de la naissance sont identiques et que l'année de naissance est (****année de l'entretien moins 2****), considérer qu'il s'agit d'une naissance survenue au cours des deux dernières années.* | pas de naissances vivantes dans les 2 derniÈres annÉes 0  au moins une naissance vivante dans les 2 derniÈres annÉes 1 | 0*Fin* |
| **CM18**. *Demander le nom du dernier enfant né.*  *Si l’enfant est décédé, faire preuve de tact en se référant à l’enfant par son nom dans les modules suivants.* | nom du dernier-nÉ |  |

Si aucune donnée sur la fécondité et la mortalité n'est souhaitée, veuillez utiliser le sous-ensemble ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **FÉCONDITÉ CM** | | |
| **CM1A**. Maintenant je voudrais vous poser des questions sur toutes les naissances que vous avez eues au cours de votre vie. Avez-vous déjà enfanté ?  *Ce module et celui sur l’historique des naissances ne doivent comprendre que les enfants nés vivants. Aucun mort-né ne doit être inclus comme réponse à aucune question.* | OUI 1  NON 2 | 1*CM15C* |
| **CM8**. Avez-vous donné naissance à un fils ou une fille qui est né(e) vivant(e) mais qui est décédé(e) par la suite ?  Si « Non », insister en demandant :  Je veux dire, un enfant qui a pleuré, qui a fait un mouvement, un son ou un effort pour respirer, ou qui a manifesté d’autres signes de vie même très brièvement. | OUI 1  NON 2 | 2*Fin* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CM15C**. En quel mois et en quelle année votre (dernier) enfant est-il né ?  *Le mois et l’année doivent être enregistrés.* | Date de la dernière naissance  Mois \_\_ \_\_  annÉE \_\_ \_\_ \_\_ \_\_ |  |
| **CM17**. Vérifier CM15C : la dernière naissance a eu lieu dans les deux dernières années, c'est-à-dire depuis le (**mois de l'entretien**) en (**année de l'entretien moins 2**) ?  *Si le mois de l'entretien et le mois de la naissance sont identiques et que l'année de naissance est (****année de l'entretien moins 2****), considérer qu'il s'agit d'une naissance survenue au cours des deux dernières années.* | pas de naissances vivantes dans les 2 derniÈres annÉes 0  au moins une naissance vivante dans les 2 derniÈres annÉes 1 | 0*Fin* |
| **CM18**. *Demander le nom du dernier enfant né.*  *Si l’enfant est décédé, faire preuve de tact en se référant à l’enfant par son nom dans les modules suivants.* | nom du dernier-nÉ |  |

# ANNEXE B : Module sur le mariage dans les enquêtes où les unions de visite sont courantes.

Cette annexe est destinée à remplacer les modules mariage/union des questionnaires pour les femmes et les hommes dans les pays où les unions de visite sont courantes.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mariage/UNION | | MA |
| **MA1**. Êtes-vous actuellement mariée ou vivez-vous actuellement avec quelqu’un comme si vous étiez mariée ou êtes-vous dans une union de visite ? | Oui, mariÉe actuellement 1  Oui, vit actuellement avec un partenaire 2  OUI, DANS UNE UNION DE DE VISITE 0  NON, PAS EN UNION 3 | 3*MA5* |
| **MA2**. Quel âge a votre (***mari/partenaire***) ?  *Insister :* Lors de son dernier anniversaire, quel âge a eu votre (mari/partenaire) ? | ÂGE EN ANNÉES \_\_ \_\_  NSP 98 | *MA7*  98*MA7* |
| **MA2**. Quel âge a votre (***mari/partenaire***) ?  Insister : Lors de son dernier anniversaire, quel âge a eu votre (**mari/partenaire**) ? | Âge en ANNÉES \_\_ \_\_  NSP 98 |  |
| **MA3**. En dehors de vous-même, est-ce que votre (***mari/partenaire***) a d'autres épouses ou vit-il avec quelqu’un d’autre comme s’ils étaient mariés ou est-il dans une union de visite avec d’autres partenaires ? | OUI 1  NoN 2 | 2*MA7* |
| **MA4**. Combien d'autres épouses ou partenaires a-t-il ou d’unions de visite ? | NOMBRE \_\_ \_\_  NSP 98 | *MA7*  98*MA7* |
| **MA5**. Avez-vous déjà été mariée ou avez-vous déjà vécu avec quelqu’un comme si vous étiez mariée ou avez-vous été dans une union de visite ? | Oui, a dÉjÀ ÉtÉ mariÉe 1  Oui, A VÉCU AVEC UN PARTENAIRE 2  OUI, a eu une union de visite  0  NoN 3 | 3*Fin* |
| **MA6**. Quelle est votre situation matrimoniale actuelle : êtes-vous veuve, divorcée ou séparée ou plus en union de visite ? | veuve 1  DivorcÉE 2  SÉPARÉE 3  PLUS EN UNION DE VISITE 4 |  |
| **MA7**. Avez-vous été mariée ou avez-vous vécu avec quelqu’un une fois ou plus d'une fois ou avez-vous été en union de visite ? | SEULEMENT UNE FOIS 1  PLUS D’UNE FOIS 2 | 1*MA8A*  2*MA8B* |
| **MA8A**. En quel mois et en quelle année avez-vous commencé à vivre avec votre (***mari/partenaire***) ou avez-vous débuté une union de visite ?  *Si la personne interrogée dit qu'elle est mariée mais qu'elle ne vit pas encore avec son mari, lui demander : En quel mois et en quelle année vous êtes-vous mariée avec votre mari ?*  **MA8B**. En quel mois et en quelle année avez-vous commencé à vivre avec votre premier (mari/partenaire) ou avez-vous débuté une union de visite ?  *Si la personne interrogée déclare avoir été mariée auparavant mais n'avoir jamais vécu avec son premier mari, lui demander : En quel mois et en quelle année vous êtes-vous mariée avec votre premier mari ?* | Date de la (premiÈre) union  MoIS \_\_ \_\_  NSP MOIS 98  ANNÉE \_\_ \_\_ \_\_ \_\_  NSP ANNÉE 9998 |  |
| **MA9**. *Vérifier MA8A/B :* « *NSP Année* » *enregistré ?* | OUI, ma8A/b=9998 1  NoN, MA8A/B≠9998 2 | 2*FIN* |
| **MA10**. *Vérifier MA7 : En union seulement une fois ?* | oui, MA7=1 1  Non, MA7=2 2 | 1*MA11A*  2*MA11B* |
| **MA11A**. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez commencé à vivre avec votre (***mari/partenaire***) ou quand vous avez commencé votre union de visite ?  *Si la répondante dit qu'elle est mariée mais qu'elle ne vit pas encore avec son mari, il faut lui demander :* Quel âge aviez-vous quand vous vous êtes mariée avec votre mari ?  **MA11B**. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez commencé à vivre avec votre premier (mari/partenaire) ou lorsque vous avait débuté votre première union de visite ?  *Si la répondante dit qu’elle a été mariée auparavant mais qu’elle n'a jamais vécu avec son premier mari, il faut lui demander :* Quel âge aviez-vous quand vous vous êtes mariée avec votre premier mari ? | ÂGE EN ANNÉES \_\_ \_\_ |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Mariage/UNION | MMA | | |
| **MMA1**. Êtes-vous actuellement marié ou vivez-vous actuellement avec quelqu’un comme si vous étiez marié ou êtes-vous dans une union de visite ? | | Oui, mariÉ actuellement 1  Oui, vit actuellement avec un partenaire 2  OUI, DANS UNE UNION DE DE VISITE 0  NON, PAS EN UNION 3 | 3*MMA5* |
| **MMA3**. Avez-vous d'autres épouses, ou vivez-vous avec quelqu'un d'autre comme si vous étiez marié, ou ou êtes-vous dans une union de visite avec d’autres partenaires ? | | OUI 1  NoN 2 | 2*MMA7* |
| **MMA4**. Combien d'autres épouses ou partenaires de vie avez-vous ou d’unions de visite  ? | | NOMBRE \_\_ \_\_  NSP 98 | *MMA8B*  98*MMA8B* |
| **MMA5**. Avez-vous déjà été marié ou avez-vous déjà vécu avec quelqu’un comme si vous étiez marié ou avez-vous été dans une union de visite ? | | OUI, A déjà été MARIÉ 1  OUI, A VÉCU AVEC UNe PARTENAIRE 2  OUI, a eu une union de visite  0  NoN 3 | 3*Fin* |
| **MMA6**. Quelle est votre situation matrimoniale actuelle : êtes-vous veuf, divorcé ou séparé ou plus dans une union de visite ? | | veuf 1  DivorcÉ 2  SÉparÉ 3  plus dans une union de visite 4 |  |
| **MMA7**. Avez-vous été marié ou avez-vous vécu avec quelqu’un une fois ou plus d'une fois ou avez-vous été en union de visite | | SEULEMENT UNE FOIS 1  PLUS D‘UNE FOIS 2 | 1*MMA8A*  2*MMA8B* |
| **MMA8A**. En quel mois et en quelle année avez-vous commencé à vivre avec votre (***épouse/partenaire***) ou avez-vous débuté une union de visite ?  *Si le répondant dit qu'il est marié mais qu'il ne vit pas encore avec sa femme, lui demander : En quel mois et en quelle année vous êtes-vous marié avec votre femme*  **MMA8B**. En quel mois et en quelle année avez-vous commencé à vivre avec votre première (épouse/partenaire) ou avez-vous débuté une union de visite ?  *Si le répondant déclare avoir été marié auparavant mais n'avoir jamais vécu avec sa première femme, lui demander : En quel mois et en quelle année vous êtes-vous marié avec votre première femme ?* | | Date DE (LA PREMIÈRE) union  MoIS \_\_ \_\_  NSP MOIS 98  ANNÉE \_\_ \_\_ \_\_ \_\_  NSP ANNÉE 9998 |  |
| **MMA9**. *Vérifier MMA8A/B :* « *NSP Année* » *enregistré ?* | | OUI, Mma8A/b=9998 1  NoN, MMA8A/B≠9998 2 | 2*Fin* |
| **MMA10**. *Vérifier MMA7 : En union seulement une fois ?* | | OUI, MMA7=1 1  Non, MMA7=2 2 | 1*MMA11A*  2*MMA11B* |
| **MMA11A**. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez commencé à vivre avec votre (***femme/partenaire***) ou quand vous avez débuté une union de visite ?  *Si le répondant dit qu'il est marié mais qu'il ne vit pas encore avec sa femme, il faut lui demander :* Quel âge aviez-vous quand vous vous êtes marié avec votre femme ?  **MMA11B**. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez commencé à vivre avec votre première (femme/partenaire) ou quand vous avez débuté une union de visite ?  *Si le répondant dit qu’il a été marié auparavant mais qu’il n'a jamais vécu avec sa première femme, il faut lui demander :* Quel âge aviez-vous quand vous vous êtes marié avec votre première femme ? | | Âge EN ANNÉES \_\_ \_\_ |  |

# ANNEXE C : Le Module FL dans les enquêtes avec une seule langue pour les tests

Cette annexe est destinée aux enquêtes dans lesquelles une seule langue est utilisée pour l'évaluation des compétences en lecture.

En premier lieu, commencer par sélectionner la langue de l'évaluation et personnaliser les éléments de pratique de lecture, de l'histoire et les questions de compréhension en suivant les conseils fournis dans la section ci-dessus sur le module Compétences d'apprentissage fondamentales. Ce processus comprend l'analyse du texte et la soumission de toute la documentation pour examen.

Une fois que ce processus est terminé, procéder à la personnalisation du questionnaire en suivant les indications ci-dessous. Tout d'abord, remplacez l'ensemble des questions FL7 à FL22[E] par l'ensemble ci-dessous. L'opération doit aboutir à ce que la question FL21B[E] soit suivie de la question FL23.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **FL7**. Quelle langue parles-tu le plus fréquemment à la maison ?  *Insister si nécessaire et nommer les langues.* | **TEST DE LECTURE DISPONIBLE**  FRANÇAIS 11    **TEST DE LECTURE NON DISPONIBLE**  LANGUE 21  AUTRE (*préciser*) 96  NSP 98 |  |
| **FL8**. *Vérifier ED9 dans le Module ÉDUCATION dans le QUESTIONNAIRE MÉNAGE : Au cours de l'année scolaire actuelle, l'enfant a-t-il fréquenté l'école ou un programme d'éducation de la petite enfance ?* | oui, ED9=1 1  NoN, ED9=2 oU blanC 2 | 1*FL9A* |
| **FL8A**. *Vérifier ED4 dans le Module ÉDUCATION dans le QUESTIONNAIRE MÉNAGE : L'enfant a-t-il déjà été scolarisé ou a-t-il participé à des programmes d'éducation de la petite enfance ?* | oui, ED4=1 1  Non, ED4=2 ou blanc 2 | 1*FL9B*  2*FL9C* |
| ***FL9A****. Dans quelle langue tes enseignants parlent-ils le plus souvent en classe quand ils vous font cours ?*  ***FL9B****. Quand tu allais à l'école, dans quelle langue tes enseignants parlaient-ils le plus souvent en classe quand ils vous faisaient cours ?*  *Insister si nécessaire et énoncer les langues.* | **TEST DE LECTURE DISPONIBLE**  français 11    **TEST DE LECTURE NON DISPONIBLE**  LANGUE 21  AUTRE (*préciser*) 96  NSP 98 | 11*FL10A* |
| **FL9C**. *Vérifier FL7 : le LIVRE DE LECTURE ET DE CALCUL est-il disponible dans la langue parlée à la maison ?* | OUI, FL7=11 1  NoN, FL7=21, 96 oU 98 2 | 1*FL10B*  2*FL23* |
| **FL10A**. Maintenant je vais te donner une courte histoire à lire en (***Langue encerclée à FL9A/B***). Veux-tu commencer à lire l’histoire ?  **FL10B**. Maintenant je vais te donner une courte histoire à lire en (***Langue encerclée à FL7***). Veux-tu commencer à lire l’histoire ? | OUI 1  NON 2 | 2*FL23* |
| **FL11**. *Vérifier CB3 : Âge de l’enfant ?* | 7-9 ANS 1  10-14 ANS 2 | 1*FL13* |
| **FL12**. *Vérifier ED9 : Au cours de l'année scolaire actuelle, l'enfant a-t-il fréquenté l'école ou un programme d'éducation de la petite enfance ?* | OUI, ED9=1 1  NoN, ED9=2 OU BLANC 2 | 1*FL18B* |
| **FL13**.*Donner à l'enfant le LIVRE DE LECTURE ET DE CALCUL dans la langue enregistrée pour le test : Utiliser la réponse à FL10C si disponible. Sinon, utiliser la réponse à FL9A/B si disponible. Sinon, utiliser la réponse à FL7*  *Ouvrir à la page montrant l’exercice de pratique de lecture et dire :*  Maintenant on va lire un peu. Je voudrais que tu lises ceci à haute voix *(en montrant les phrases).* Puis, je te poserai une question.  ***Français : Sam est un garçon. Tina est une fille. Sam a 5 ans. Tina a 6 ans.***  ***Anglais : Sam is a cat. Tina is a dog. Sam is 5. Tina is 6***  ***Espagnol : Sam es un gato. Tina es una perra. Sam tiene 5 años. Tina tiene 6.****).* | | |
| **FL14**. *Est-ce que l’enfant a lu chaque mot de la phrase de pratique correctement ?* | OUI 1  NoN 2 | 2*FL23* |
| **FL15**. *Une fois que la lecture est faite, demander :* **Quel âge a Sam ?**  **How old is Sam?**  **Qué edad tiene Sam?** | Correct  (**5/**  **5/**  **5**) 1  autres rÉponseS 2  pas de rÉponse aprÈs 5 secondes 3 | 1*FL17* |
| **FL16**. *Dire :*  (**Sam a 5 ans./**  **Sam is 5 years old./**  **Sam tiene 5 años.**) |  | *FL23* |
| **FL17**. Voici une autre question :  (**Qui est le plus âgé : Sam ou Tina ?/**  **Who is older: Sam or Tina?/**  **¿Quién es mayor: Sam o Tina?**) | Correct  (**TINA/**  **TINA/**  **TINA**) 1  autres rÉponseS 2  pas de rÉponse aprÈs 5 secondes 3 | 1*FL18A* |
| **FL18**. *Dire :*  (**Tina est plus âgée que Sam. Tina a 6 ans et Sam a 5./**  **Tina is older than Sam. Tina is 6 and Sam is 5./**  **Tina es mayor que Sam. Tina tiene 6 años y Sam tiene 5.**) |  | *FL23* |
| **FL18A**. *Tourner la page pour révéler le passage de lecture. Dire :*  Merci. Maintenant, je veux que tu essayes ceci. |  | *FL19* |
| **FL18B**. *Donner à l'enfant le LIVRE DE LECTURE ET DE CALCUL*  *Ouvrir le livre sur la page du passage de lecture.* |  |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **FL19.** Voici une histoire. Je veux que tu la lises à haute voix le plus attentivement possible.  Tu commenceras ici (*montrer le premier mot de la première ligne*) et tu liras ligne par ligne (*montrer le sens de lecture de chaque ligne*).  Lorsque tu auras terminé, je te poserai des questions sur ce que tu as lu.  Si tu tombes sur un mot que tu ne connais pas, passe au mot suivant.  Mets ton doigt sur le premier mot. Prêt ? C’est parti. | Moses | is | in | class | two. | One | day, | |
| Madani | est | en | deuxième | année. | Un | jour, | |
| Moisés | está | en | segundo | año. | Un | día, | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | |
| Moses | was | going | home | from | school. | He | |
| Madani | allait | de | l’école | vers | la | maison. | |
| iba | a | casa | desde | la | escuela. | Vió | |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | |
| saw | some | red | flowers | on | the | way. | |
| Il | a | vu | des | fleurs | rouges | sur | |
| unas | flores | rojas | en | el | camino. | Estaban | |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | |
| The | flowers | were | near | a | tomato | farm. | |
| le | chemin. | Les | fleurs | rouges | étaient | près | |
| cerca | de | una | finca | de | tomates. | Moisés | |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | |
| Moses | wanted | to | get | some | flowers | for | |
| d’une | ferme | de | tomates. | Madani | a | voulu | |
| quería | recoger | unas | flores | para | su | madre. | |
| 29 | 30 | 31 | 32 | 33 | 34 | 35 | |
| his | mother. | Moses | ran | fast | across | the | |
| prendre | quelques | fleurs | pour | sa | mère. | Madani | |
| Moisés | corrió | rápido | por | la | finca | para | |
| 36 | 37 | 38 | 39 | 40 | 41 | 42 | |
| farm | to | get | the | flowers. | He | fell | |
| a | couru | vite | à | travers | la | ferme | |
| recoger | las | flores. | Se | cayó | cerca | de | |
|  | 43 | 44 | 45 | 46 | 47 | 48 | 49 | |
|  | down | near | a | banana | tree. | Moses | started | |
|  | pour | prendre | les | fleurs. | Il | est | tombé | |
|  | un | banano. | Empezó | a | llorar. | El | granjero | |
|  | 50 | 51 | 52 | 53 | 54 | 55 | 56 | |
|  | crying. | The | farmer | saw | him | and | came. | |
|  | par | terre | à | côté | d’un | bananier. | Madani | |
|  | lo | vió | y | vino. | Le | dio | muchas | |
|  | 57 | 58 | 59 | 60 | 61 | 62 | 63 | |
|  | He | gave | Moses | many | flowers. | Moses | was | |
|  | s’est | mis | à | pleurer. | Le | fermier | l’a | |
|  | flores | a | Moisés. | Moisés | se | puso | feliz. | |
|  | 64 | 65 | 66 | 67 | 68 | 69 | 70 | |
|  | very | happy. |  |  |  |  |  | |
|  | vu | et | est | venu. | Il | a | donné | |
|  |  |  |  |  |  |  |  | |
|  | 71 | 72 | 73 | 74 | 75 | 76 | 77 | |
|  |  |  |  |  |  |  | |  | |
|  | à | Madani | plein | de | fleurs. | Madani | | était | |
|  |  |  |  |  |  |  |  | |
|  | 78 | 79 | 80 | 81 | 82 | 83 | 84 | |
|  |  |  |  |  |  |  |  | |
|  | très | content. |  |  |  |  |  | |
|  |  |  |  |  |  |  |  | |
|  | 85 | 86 |  |  |  |  |  | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **FL20**. *Résultats de la lecture par l’enfant.*  *Les mots incorrects ou manqués (B) sont ceux marqués comme incorrects lors de la lecture plus la différence entre le numéro du dernier mot de l'histoire (****anglais : 72/français : 86/espagnol : 70****) et le dernier mot tenté (A).*  *Si l’enfant n’a pas essayé de lire l’histoire, enregistrez « 00 » comme dernier mot tenté (A).* | dernier mot essayÉ (A) NUMÉRO \_\_ \_\_    nombre total de mots  incorrects ou ratÉs (B) NOMBRE \_\_ \_\_ |  |
| **FL21A**. *Vérifier FL20 (B) : L'enfant a-t-il mal lu ou oublié (****Anglais : 8 / Français : 9 / Espagnol : 8****) ou plus de mots ?* | OUI, AU MOINS (**ANGLAIS : 8/FRANÇAIS : 9/ESPAGNOL : 8**) MOTS INCORRECTS 1  NON, MOINS DE (**ANGLAIS : 8/FRANÇAIS : 9/ESPAGNOL : 8**) MOTS INCORRECTS 2 | 1*FL21D* |
| **FL21B**.  Maintenant je vais vous poser quelques questions sur ce que vous avez lu.  *Si l'enfant ne donne pas de réponse après quelques secondes, répéter la question. Si l'enfant semble incapable de répondre après avoir répété la question, marquer 'Non réponse' et dire :* Merci. C’est OK on va continuer.  *S’assurer que l’enfant peut toujours voir le texte et demander :* |  |  |
| [A] (**What class is Moses in?/**  **En quelle classe est Madani ?/**  **¿En qué clase está Moisés?**) | Correct  (**Two/**  **DeuxiÈme/**  **Segundo**) 1  Incorrect 2  NON rÉponse/dit « je ne sais pas » 3 |  |
| [B] (**What did Moses see on the way home?/**  **Qu’est-ce que Madani a vu sur le chemin de la maison ?/**  **¿Qué vio Moisés de camino a casa?**) | Correct  (**flowers/**  **fleurs/**  **flores**) 1  Incorrect 2  NON rÉponse/dit « je ne sais pas » 3 |  |
| [C] (**Why did Moses start crying?/**  **Pourquoi est-ce-que Madani a commencé à pleurer ?/**  **¿Por qué Moisés empezó a llorar?**) | Correct  (**Because he fell/**  **parce qu’il est tombé/**  **porque se cayó**) 1  Incorrect 2  NON rÉponse/dit « je ne sais pas » 3 |  |
| [D] (**Where did Moses fall?/**  **Ou est-ce que Madani est tombé ?/**  **¿Dónde se cayó Moisés?**) | Correct  (**near a banana tree/**  **À cÔtÉ d’un bananier/**  **cerca de un banano**) 1  Incorrect 2  NON rÉponse/dit « je ne sais pas » 3 |  |
| [E] (**Why was Moses happy?/**  **Pourquoi Madani a-t-il été très content ?/**  **¿Por qué Moisés se puso feliz?**) | Correct  (**Because the farmer gave him many flowers or Because he had flowers to give to his mother/**  **parce que le fermier lui a donnÉ plein de fleurs ou parce qu’il a eu des fleurs pour sa mÈre/**  **Porque el granjero le dio muchas flores o Porque tenía flores para su madre**) 1  Incorrect 2  NON rÉponse/dit « je ne sais pas » 3 |  |

Une fois ce premier remplacement effectué, suivre les conseils ci-dessous.

**FL3**

Suivre les conseils de personnalisation concernant HH12.

**FL7**

Les catégories de réponses doivent être personnalisées, généralement en copiant simplement les langues utilisées pour HH14-16. La langue dans laquelle les tâches de lecture sont disponibles doit être répertoriée sous « Test de lecture disponible » (c’est-à-dire le code de réponse 11), tandis que les langues dans lesquelles le test de lecture n'est pas disponible doivent être répertoriées sous « Test de lecture non disponible » (c’est-à-dire utiliser les codes de réponse 21-29).

**FL9A/B**

Identique à la personnalisation effectuée pour le FL7.

**FL9C**

Modifier le texte en rouge dans la catégorie de réponse 2 pour inclure les langues de FL7/9 pour lesquelles un « livre de lecture et de calcul » n'est pas disponible.

**FL13** – **FL18**

Ces questions sont conçues comme un exercice de lecture pour les jeunes enfants et les enfants non scolarisés. Ces questions comprennent un texte très simple suivi de deux questions de compréhension de base.

Une fois que la version personnalisée/traduite des questions d'entraînement a été examinée par les spécialistes des MICS, remplacer le texte rouge par ces questions.

**FL19**

La première tâche de lecture dans le module FL est la lecture d'une histoire courte (ou d'un passage de lecture).

Une fois que la version personnalisée/traduite de l'une ou l'autre des histoires standards a été examinée par les spécialistes MICS, remplacer le texte rouge par cette version.

**FL20**

En raison de la personnalisation et de la traduction, la longueur du passage de lecture présenté dans FL19 variera. Les différentes versions linguistiques (ou personnalisées) d'une même histoire standard se traduiront par un nombre de mots différent. Par exemple, la version anglaise de l'histoire standard de Moïse compte 72 mots, contre 70 dans sa version espagnole ou 86 dans sa version française. Veuillez modifier le texte en rouge pour qu'il corresponde au nombre de mots de l'histoire personnalisée/traduite qui sera utilisée pour l'évaluation.

**FL21A**

La deuxième tâche de l'évaluation de la lecture est une série de questions de compréhension relatives à l'histoire courte du FL19. Pour aller de la première tâche (lecture d'une histoire courte) à la seconde (questions de compréhension), l'enfant doit lire correctement au moins 90 % des mots de l'histoire. En d'autres termes, si un enfant lit incorrectement, ne réussit pas ou n'essaie pas de lire plus de 10 % des mots de l'histoire présentée au FL19, il ne se verra pas poser de questions sur l'histoire.

Afin de déterminer le nombre de mots correspondant à ce seuil de 10 %, il faut d'abord calculer 10 % du nombre total de mots, puis choisir le nombre entier immédiatement supérieur. Par exemple, si un passage comporte 72 mots, 10 % de 72 est égal à 7,2. Le nombre immédiatement supérieur est 8. Un enfant qui échoue sur 8 mots ou plus dans une histoire de 72 mots ne passera pas à la tâche de compréhension. Dans un autre exemple, dans une histoire comportant 60 mots, 10 % est 6, et le nombre immédiatement supérieur est 7. Dans une histoire de 60 mots, un enfant qui échoue sur 7 mots ou plus ne passera pas à la tâche de compréhension.

Calculer la valeur seuil de 10 % pour chaque version linguistique de l'histoire présentée dans FL19. Modifier ensuite le texte en rouge pour refléter toutes les langues dans lesquelles le passage de lecture est disponible et les valeurs seuils de 10 % correspondantes. En suivant l'exemple de l'enquête MICS 2019 du Zimbabwe, ce texte serait personnalisé comme suit : (anglais : 8 ; shona : 5 ; ndebele : 6).

**FL21B[A], [B], [C], [D], [E]**

La deuxième tâche de lecture du module FL consiste en cinq questions de compréhension relatives à l'histoire du FL19. Ces questions - et les réponses correspondantes - doivent être disponibles dans chacune des langues dans lesquelles l'histoire du FL19 est présentée. Si l'histoire a été traduite dans une langue autre que celles disponibles (anglais, espagnol, français, russe ou arabe), les questions de compréhension et les réponses correspondantes doivent également être traduites dans cette langue. Les questions et les réponses doivent également être adaptées pour être cohérentes avec les modifications apportées à l'histoire standard.

Une fois que les questions et les réponses personnalisées/traduites ont été examinées par les spécialistes des MICS, remplacer le texte rouge par ces questions et ces réponses.

**Livret du Module FL**

Pendant l'entretien, l'enquêteur remettra à l'enfant un livret comprenant l'exercice de lecture, le passage de lecture et les tâches mathématiques. Ce livret est également appelé « livre de lecture et de calcul ». L'enfant sera en mesure de lire directement dans le livret. Le livret n'est pas destiné à être conservé par l'enfant. L'enfant doit rendre le livret à l'enquêteur une fois l'entretien terminé. Veuillez ne pas apporter de changement à la conception de la page de couverture, car elle est destinée à ne pas distraire l'enfant de quelque manière que ce soit. Le livret ne doit pas être imprimé avec les questionnaires, mais comme un document séparé. Cela peut aider les enquêteurs à trouver plus facilement la version linguistique du livret dont ils ont besoin pour chaque entretien.

1. D'autres considérations incluent la proportion d'enfants qui apprennent à lire dans une langue particulière, ou les compétences linguistiques des enquêteurs : les enquêteurs ne peuvent pas faire passer des tests dans des langues qu'ils ne parlent pas ou ne comprennent pas. [↑](#footnote-ref-1)